



# CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

## BULLETIN MUNICIPAL N° 7

AVRIL 2023

Source de la Jarlinière

[www.chateau-arnoux-saint-auban.fr](http://www.chateau-arnoux-saint-auban.fr)  
Suivez-nous sur facebook :  
MairieChateauArnouxSaintAuban

DÉPARTEMENT  
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

VILLE DE  
CHÂTEAU-ARNOUX  
SAINT-AUBAN



# INFOS UTILES

## LA MAIRIE DE CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

vous accueille du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Tél : 04 92 33 20 00

www.chateau-arnoux-saint-auban.fr

## LES SERVICES ADMINISTRATIFS .....Tél : 04 92 33 20 02

(Etat civil - Affaires scolaires...)

vous accueillent aux mêmes horaires que la mairie sauf :  
Fermeture le mardi après-midi

## LES SERVICES TECHNIQUES .....Tél : 04 92 33 20 01

Astreinte technique urgences

(après 16 h et week-ends) .....Tél : 06 09 54 52 02

Occupation des salles sportives .....Tél : 04 92 33 22 36

Affichage «sucettes»

Occupation des autres salles communales..Tél : 04 92 33 22 36

Enlèvement des encombrants .....Tél : 04 92 33 20 01

Tél : 04 92 33 20 34

Uniquement pour les personnes ne pouvant transporter des encombrants dans leur véhicule ou n'étant pas véhiculées (Mobilier et électroménager imposant uniquement), 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois. Inscription préalable auprès de la Mairie (Services techniques)

## CCAS .....Tél : 04 92 33 20 16

## SERVICES PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION

Eau et assainissement .....Tél : 04 92 30 58 40

Astreinte .....Tél : 06 09 54 52 06

Déchetterie de Château-Arnoux .....Tél : 04 92 64 28 48

Gratuit pour les particuliers (sauf gravats au-delà de 3 tonnes par an). Badge gratuit obligatoire. Accueil du lundi au samedi de 8h30-12h / 13h30-17h. Zone artisanale les Blâches Gombert 04160 Château-Arnoux

Maison France Services .....Tél : 04 92 37 25 94

Agence postale communale.....Tél : 04 86 89 10 12

Les Jardins de la Cité - 04600 Saint-Auban - Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Fermé le jeudi après-midi.

## CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN

Bulletin d'informations de la ville

Directeur de la publication :  
René VILLARD

Commission communication :  
Ville de Château-Arnoux Saint-Auban  
1 Rue Victorin Maurel,  
04160 Château-Arnoux-Saint-Auban

Tous droits de reproduction réservés,  
sauf autorisation expresse  
du directeur de la publication

Photographies : © Mairie © Associations  
Couverture : © Myriam TARDIEU-ROCHAT

Création et mise en page : M. PELLEGRINI [grafist]

Service communication : Elisabeth MARTELET

Impression : Imprimerie de Haute-Provence

Dépôt légal : avril 2023

Ce numéro a été tiré à 3300 exemplaires

Le magazine municipal est imprimé  
sur du papier respectant la norme PEFC,  
avec encres végétales

# SOMMAIRE N° 7

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget communal 2023 .....4

## VIE MUNICIPALE

Carte d'identité / passeport .....8

Rencontre du 20 janvier 2023

pour le renouvellement de la convention ADS .....8

Recensement de la population 2023 .....9

Une première fleur pour notre commune .....10

Une convention avec la gendarmerie .....10

Frigo à livres .....11

Refuge LPO au Barrasson .....11

Commerces et festivités.....12

La mutuelle communale compte 100 adhérents .....12

Jumelage 10 ans déjà.....13

les agents communaux médaillés.....14

Dégradations inacceptables .....15

## TRAVAUX :

Travaux réalisés et travaux en cours .....16

## VIE DES QUARTIERS

Travaux quartier n°1 .....19

Travaux quartier n°4.....19

## L'ACTION SOCIALE

Un nouveau Directeur au CCAS .....20

Un budget 2023 placé sous le signe de la solidarité.....21

Du nouveau à la restauration scolaire.....21

ALSH « La Passerelle » .....22

Le centre socioculturel « La Marelle » accueille Jeanne

et Noemie en service civique .....22

## CULTURE ET PATRIMOINE

Carnaval 2023 .....23

## SPORT ET ÉDUCATION

Le vélo à l'école primaire - à vos marques, prêts, pédalez !.....23

## VIE ASSOCIATIVE

Atelier de musiques improvisées.....24

Les projets du comités des fêtes.....24

Amicale du personnel duVal de Durance.....25

L'ESMD Football labellisé par la FFF .....25

Joie et soleil ambassadeur pour la nature .....26

L'UNAFAM .....27

Tony Sanchez .....27

L'entrée des artistes .....27

## HISTOIRE LOCALE

Un joyau du patrimoine bas-alpin le canal de Manosque .....28

## THÉÂTRE DURANCE

L'agenda .....30

## NOUVELLES DE L'AGGLO

Eau et assainissement .....31

Collecte des ordures ménagères : ce qui change à la fin de

l'année .....32

## TRIBUNE LIBRE

Le mot de "CASA 2020 " .....34

Le mot de "Démocratie CASA" .....34

DERNIÈRE MINUTE.....35

FÊTE DU VÉLO DE L'AGGLO .....36

## OUVERTURE DU PLAN D'EAU

Week-end du 17 au 18 juin

Week-end du 24 et 25 juin

1<sup>er</sup> juillet au 27 août - De 11h à 18h30

**René VILLARD,**

Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban  
Conseiller départemental  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Provence Alpes-Agglomération  
délégué aux déchets

Chères Jarlandines, Chères Saint-Aubannaises,  
Chers Jarlandins, Chers Saint-Aubannais,

Comme chaque année, en fin d'hiver, le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de la Commune et a voté son budget prévisionnel le 5 avril dernier.

Vous n'ignorez pas que nous traversons une période contrainte et compliquée qui a rendu très difficile l'élaboration de ce nouveau budget.

Les hausses des coûts de l'énergie et de tous les produits de gestion courante vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement et la recherche d'économies s'impose plus que jamais.

Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Concernant nos équipements, nous souhaitons, malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissements pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre ville et en parallèle soutenir le tissu économique et donc l'emploi.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal, toutes les informations sur la réalité de notre budget 2023, qui a été travaillé par l'ensemble des élus de la majorité avec le concours précieux de la responsable aux finances, de la Directrice Général des Services, de la commission des finances et des services.

J'adresse un grand merci à mon Premier Adjoint en charge des finances pour son excellent travail afin de boucler ce budget.

Je voudrai vous dire combien je suis fier de la décision que nous avons prise concernant la réhabilitation de l'ancienne groupe scolaire « Henri Wallon » qui sera sans doute le projet le plus important de notre mandature.

En plus d'offrir un cadre moderne et accueillant à nos enfants, le site aura aussi une vocation sociale affirmée puisqu'il accueillera d'autres services tels que le Centre social « La Marelle » et le Centre Communal d'Action Sociale, ainsi que le transfert de la Passerelle (centre de loisirs) dans les locaux.

Il y a longtemps déjà, ce bâtiment a été nommé Henri Wallon. Ce médecin et chercheur en psychologie, professeur à la Sorbonne, développa une théorie sur les stades de construction de la personnalité de l'enfant, toujours enseignée. Militant politique engagé au PCF dès 1942 sous l'occupation, il rejoint la Résistance, puis participe à l'élaboration du Programme du Conseil National de la Résistance. Membre au premier gouvernement, présidé par le Général de Gaulle en 1944, il est élu député communiste en 1945.

Henri Wallon est l'auteur du célèbre plan de rénovation de l'enseignement avec Paul Langevin, lui aussi communiste. Ce plan est toujours une référence pour les éducateurs qui aspirent à un enseignement émancipateur pour les jeunes des classes les moins favorisées...

Ce projet de réhabilitation de l'Espace Henri Wallon, reflète toute l'énergie que cette nouvelle majorité municipale souhaite mettre en place pour l'ensemble de la jeunesse de notre Commune de Château-Arnoux-Saint-Auban

Le Maire,  
Conseiller départemental,  
René VILLARD

# LE BUDGET COMMUNAL 2023...

... a été adopté, à la majorité, lors du conseil municipal le 5 avril dernier.

De la préparation du « débat d'orientations financières » en début d'année à ce vote, de nombreuses réunions se sont tenues. Commission des finances, conseils municipaux, conseils de majorité, d'adjoints, réunions de travail, réunion publique de présentation des orientations financières ...ont permis d'élaborer dans un échange constructif ce que devait être les orientations financières de ce budget 2023 :

- Préserver nos services publics de proximité, services rendus auprès de la population
  - Rétablir une épargne suffisante
- Gestion rigoureuse, efficiente de nos dépenses et recettes de fonctionnement.

### C'est-à-dire, contenir les charges sans remettre en cause :

- Les services à la population
- La contribution communale aux actions sociales et à l'activité enfance jeunesse
  - Le maintien des équipements sportifs et culturels
- L'ensemble des spécificités qui font l'attractivité de notre commune
  - Financer les futurs investissements
  - Recourir à la fiscalité du TFB

Comme nous le faisons à chaque édition du bulletin municipal, nous consacrons un espace aux « finances » avec la simple volonté de conjuguer au mieux transparence et pédagogie pouvant permettre à chaque citoyen de situer les grands enjeux budgétaires de la commune. Pour cela nous reproduisons quelques-unes des diapos utilisées lors de la présentation du BP en conseil

## BUDGET PRIMITIF 2023

### LES PRINCIPES FONDAMENTAUX :

**Un acte majeur de l'action municipale**, il permet au Maire d'engager les dépenses, de recouvrer les recettes

**Un acte prévisionnel**, basé sur des hypothèses

**Équilibré**, en recettes et dépenses, en fonctionnement et investissement

**Sincère**

### RÈGLES BUDGÉTAIRES

**Prudence** en recettes comme en dépenses

**Transparence**: permettre aux citoyens de disposer de l'information

## CONTEXTE

➤ **Un contexte encore inflationniste : + 5,4 % attendus pour 2023**

➤ **Encore des incertitudes sur le prix de l'énergie**

➤ **Hausse du point d'indice 3,5%** des agents publics. Augmen-

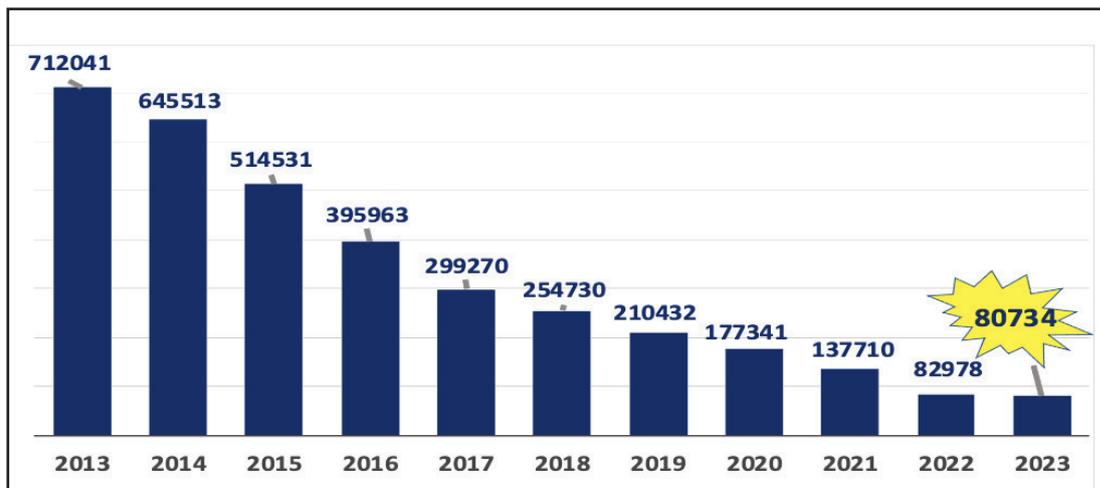
tation totalement légitime après 10 ans de gel du point d'indice.

➤ **Et des dotations de l'Etat... enfin stables** pour la première fois depuis 10 ans !

Après avoir été divisée pratiquement par 10 depuis 2013, **la dotation forfaitaire** 2023 baisse « seulement » de 2,7 % (Voir graphique ci-après), tandis que la **Dotation de Solidarité Rurale** progresse de 18 %. Mais cela ne compense pas, loin s'en faut, le manque à gagner de 3 millions subi par la commune depuis 2013.



## EVOLUTION DE LA DOTATION FORFAITAIRE DE L'ETAT À LA COMMUNE DE 2013 À 2023 EN €



### LE RÉSULTAT DE GESTION 2022

> **Dépenses** : Malgré les soubresauts du contexte, les « dépenses de fonctionnement » ont été contenues :

à + 2,9 % pour les charges à caractère général, malgré l'inflation, l'envol du coût de l'énergie, et à + 2,5 % pour les dépenses personnels, malgré la revalorisation du point d'indice.

Des baisses de charges ont été obtenues, en matière d'économies d'énergie, d'extinction de l'éclairage public, d'isolation thermique des bâtiments communaux (école Paul Lapie), renégociation des taux d'emprunt (50 000€).

> **Recettes** : Elles ont progressées de **2,2 %**.

Augmentation des produits des services, des bases des valeurs locatives, de la taxe DMTD (Droits de Mutation à Titre

Onéreux), augmentation de la dotation de Solidarité Rurale, baisse de la dotation forfaitaire (-47 000 €). Acompte de 54 437 € sur le dispositif d'Etat « filet de sécurité » visant à compenser le coût du « dégel » du point d'indice et le surcoût dépenses énergie.

**Cependant**, malgré ces efforts notre commune ne parvient plus à dégager une épargne (CAF) suffisamment positive indispensable pour maintenir et financer le remboursement du capital de la dette, pour développer nos équipements, pour financer nos investissements.

La capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice 2022, **184 347 €** reste faible en regard du remboursement du capital des emprunts, **il est donc nécessaire de rétablir une solidité financière**.

### BUDGET COMMUNAL 2023

**Ainsi, ce budget est établi sur une augmentation de la taxe foncière bâtie de 2 points soit + 4,26 %. (46,88 % à 48,88 %).**

Cette hausse de la fiscalité comme cela avait été indiqué lors du débat d'orientation budgétaire est rendue nécessaire du fait de :

- ✓ La hausse des dépenses d'exploitations et notamment des charges contraintes qui les charges obligatoires (gaz, électricité, l'inflation des coûts)
- ✓ De la baisse de la dotation forfaitaire depuis 2013
- ✓ Du projet de budget prévisionnel du CCAS qui nécessite une subvention d'équilibre plus importante afin d'assurer un fonctionnement normal de ses services, ainsi que le désengorgement du service de restauration scolaire par la mise en place d'un service supplémentaire.
- ✓ Les conséquences de la crise sociale

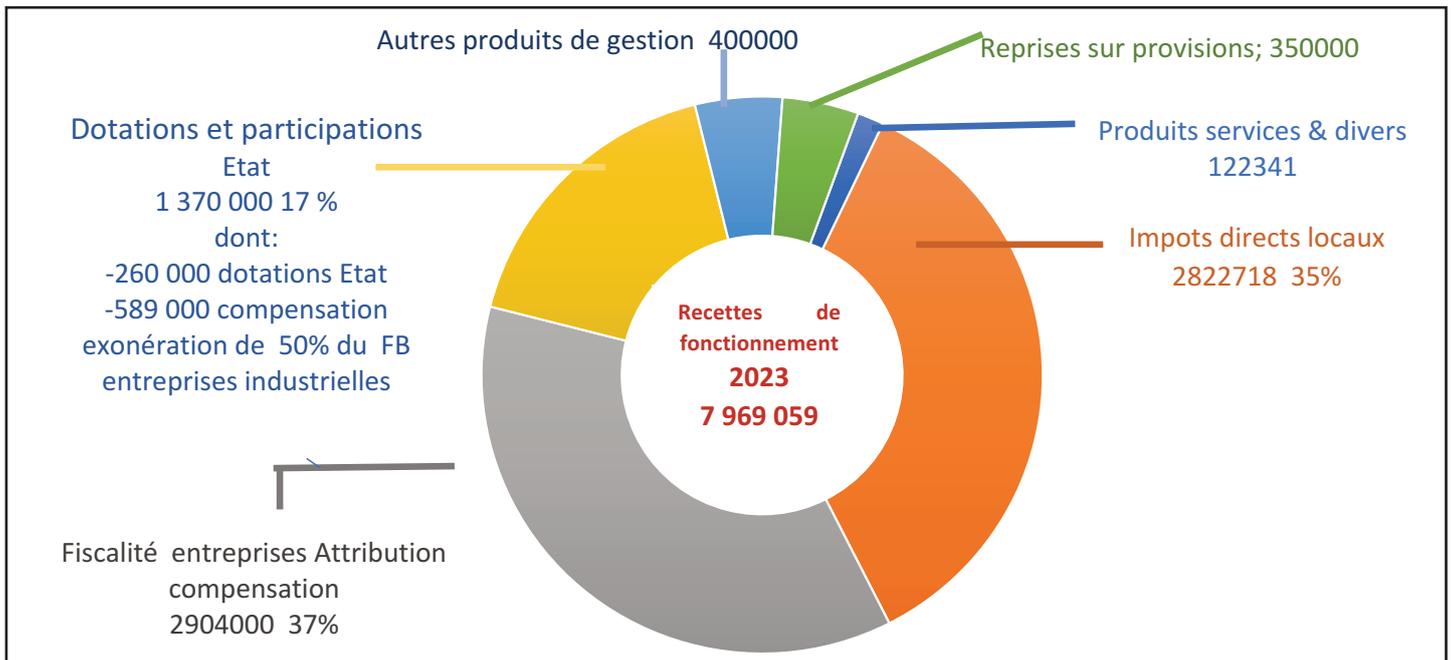
et économique que nous traversons se traduit aussi au niveau communal par une sollicitation plus importante dans le domaine de l'action sociale.

Par ailleurs, une gestion rigoureuse (contrôle et suivi des dépenses de fonctionnement) et efficacité du budget dans sa globalité doit être tenue.

### SIMULATION INCIDENCE AUGMENTATION TAXE FONCIÈRE

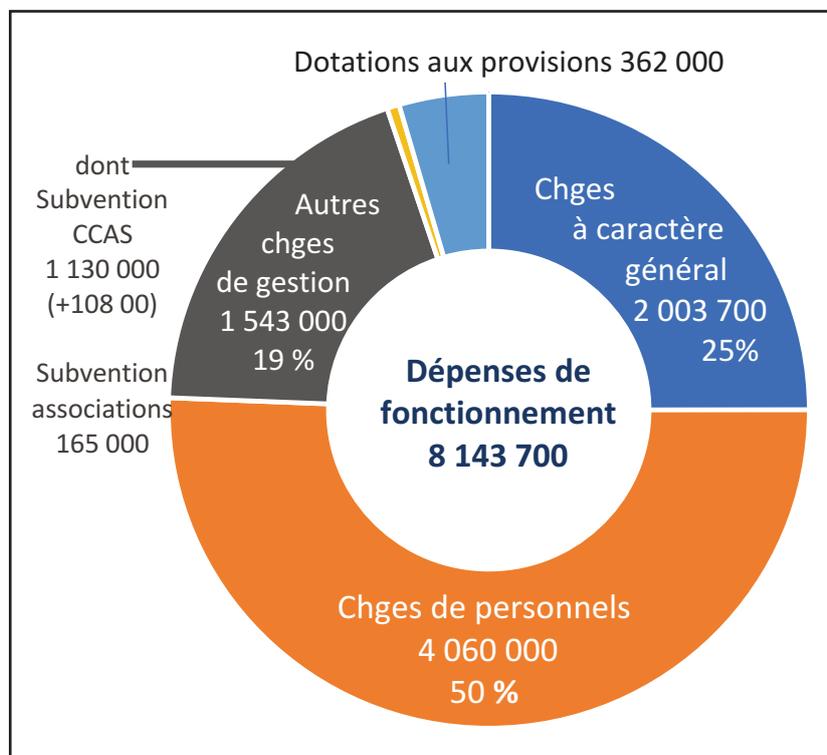
Augmentation des bases notifiées + 7,1 % Augmentation de deux points (4,26%) du taux de la taxe foncière bâtie					
Evolution des bases foncier bâti avant/après l'augmentation de 7,1 % Types habitations	Cotisation avant/après aug. des bases 7,1 %	Variation TFB en € du fait de l'aug. des bases	Cotisation + 4,26 % (2 points)	Variation TFB en € du fait de l'aug. du taux	Variation TFB aug. Bases + aug. taux
Ex:Pavillon T3 - 1955 793 € / 849 €	372 € / 398 €	26 €	415 €	+ 17 €	43 €
Pavillon 3 Ch. 1955-1960 (88 m <sup>2</sup> ) 1775 € / 1884 €	825 € / 883 €	59 €	921 €	+ 37 €	96 €
Pavillon 3 Ch. 1990 (100 m <sup>2</sup> ) 3963 € / 4244 €	1858 € / 1990 €	132 €	2075 €	+ 85 €	217 €

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 7 969 059



La fiscalité directe et indirecte (attribution de compensation et impôts directs = 72 % de nos ressources, les dotations Etat 260 000 : 3,3 % de nos ressources contre 12,5 % en 2016

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



2023 la dépense personnel, par le fait de départs retraites, se stabilise. Une centaine d'agents veille au quotidien au bon fonctionnement de la commune, de ses services publics, administratifs et techniques.

## BUDGET INVESTISSEMENT 2023

Recettes d'investissement 5 290 967 €	Dépenses d'investissement 5 290 967 €
Recettes d'investissements .....2 485 393 € dont Rembt FCTVA 450 000 €, Subventions 1 814 393 € emprunt 221 000 €	Dépenses financières .....361 500 € Dépenses d'équipement..... <b>4 895 467 €</b> <b>dont 2 905 400 € de report 2022.</b>
Recettes d'ordre d'investissements .....775 000 € dont Amortissement 375 000 € Cessions de biens 400 000 €	Valorisation des travaux en régies..... <b>30 000 €</b> Virement / S.Fonctionnement ..... <b>400 000 €</b>
Excédents d'investissements antérieur .....1630 574 €	
Autres (139) .....4 000 €	

## PROJETS D'INVESTISSEMENT: 4 895 467 € DONT 2 905 400 € DE REPORT DE 2022

- ✓ Restructuration de l'ancien groupe scolaire Henri Wallon pour un accueil enfance-jeunesse-social: 2 580 000 €. (Subventions 879 590 € + Rembt TVA)
- ✓ Etudes ingénierie projets « Petites Villes de Demain » (OPAH-RU, MSP, Chalet Prouvé)
- ✓ Réhabilitation du gymnase Grabinski: 700 000€ (Subventions 440 000 €)
- ✓ Réhabilitation logements communaux mis en location : 250 000 €
- ✓ Acquisition des locaux de l'ancienne pharmacie à Saint-Auban, projet MSP 130 000 €
- ✓ Travaux à l'école E. et T. Freinet : 20 000 €
- ✓ Réfection de la toiture Groupe scolaire P. Lapie 100 000 €
- ✓ Budget participatif 36 000 € (Proposer et choisir des projets d'amélioration du cadre de vie pour sa commune)

Gérard BENOIT  
1<sup>er</sup> adjoint délégué aux finances



## CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, la prise de rendez-vous pour toute demande de carte d'identité et de passeport s'effectue directement en ligne sur le site de la ville de Château-Arnoux-Saint-Auban.

Vos démarches sont désormais facilitées en accédant sur le lien <https://chateau-arnoux-saint-auban.fr/actes-et-documents/>.

Vous pourrez, en effet, en un clic :

- Prendre connaissance des pièces à fournir le jour du rendez-vous
- Faire votre pré-demande sur le site ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

- Prendre rendez-vous en fonction de vos disponibilités

L'agenda étant ouvert sur une période de 2 mois, il convient donc de le consulter régulièrement afin de connaître les créneaux disponibles en sachant que les

The screenshot shows the website interface for booking appointments. At the top, there are navigation tabs: 'La commune', 'La Mairie', 'Vie pratique', 'Education Enfance jeunesse', 'Solidarité', 'Tourisme, sport & culture', 'Economie', 'Portail famille', and 'Contact'. The main heading is 'Actes et documents'. Below it, there's a section 'Documents' with a sub-heading 'Carte d'identité et passeports'. The text explains that appointments can be made online through the ANTS website. A 'Prenez RDV en ligne' button is prominent. Below it, there are three columns for 'Carte d'identité', 'Carte d'identité + passeport', and 'Passeport'. At the bottom, there's a 'Remise' section with three columns for 'Remise carte d'identité', 'Remise Carte d'identité + Passeport', and 'Remise Passeport'. The page is powered by SynBird.

rendez-vous pour les remises de pièces d'identités sont plus rapides. (Rendez-vous à prendre selon la même procédure).

Pour les personnes ne disposant pas d'internet, sachez que les agents de la

Maison France Services Val de Durance située, Les Jardins de la Cité 7 Cours Pechiney à SAINT-AUBAN, peuvent vous accompagner dans cette démarche.

## RENCONTRE DU 20 JANVIER 2023 POUR LE RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ADS

Le 20 janvier dernier, Monsieur le Maire a accueilli ses confrères, maires des communes de Barras Mallefougasse-Augès, Les Mées, Mirabeau et Thoard, pour la signature du renouvellement de la convention de mise à disposition du service Application du Droit des Sols. Cette mise à disposition a été mise en place en 2016 suite au transfert de la compétence en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme aux Communes.

Le service, sous la responsabilité de Monsieur LECERF François, travaille aujourd'hui pour Château-Arnoux Saint-Auban et ces 6 communes, ce qui représente pour l'année 2022 plus de 700 dossiers.

Ce renouvellement a également permis d'adapter la convention au programme de dématérialisation de l'application du droit des sols mis en œuvre par l'état.

Sur la Photo de gauche à droite :

M. Rémy GRAVIÈRE, Maire de Barras  
 M. Jean-Paul COMTE, Maire de Mallemoisson  
 M. Denis BAILLE, Maire de Thoard  
 M. Noël BARATHON, adjoint au Maire de Mirabeau  
 M. Hugo DECROIX, Maire de Mirabeau  
 Mme Brigitte PROUST, conseillère municipale déléguée de Les Mées  
 M. René VILLARD, Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban  
 M. Gérard PAUL, Maire de Les Mées  
 M. Jean-Paul DÉORSOLA, Maire de Mallefougasse-Augès  
 M. Guillaume JULIEN, adjoint au Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban

Guillaume JULIEN

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme au foncier et au cadre de vie



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Dans le bulletin municipal précédent, nous vous avons informés du recensement de la population.

Celui-ci s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. Ce sont 13 agents recenseurs qui ont arpenté toutes les rues de la Commune, à toutes heures, pour vous rencontrer et accomplir ce geste civique, néanmoins obligatoire.

Les données confidentielles ont été collectées par l'INSEE et permettront de fixer la nouvelle population légale de la Commune. Dès que les chiffres seront communiqués de façon officielle, nous ne manquerons pas de vous les partager.

Dans cette attente, nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont prêtées à cet exercice ainsi que les



agents recenseurs et les coordonnatrices communales, Pascale Bertrand et Nathalie Desanti.

Voici en quelques mots, le ressenti de ce travail ponctuel mais oh combien

enrichissant, que nous ont laissées certaines personnes recrutées pour collecter les informations très importantes pour notre collectivité :

### QUELQUES TÉMOIGNAGES DES AGENTS RECENSEURS

« Très bonne expérience pour moi. J'ai pu découvrir mon quartier et surtout ses habitants lesquels m'ont réservé un accueil, en général, chaleureux malgré leur scepticisme sur le bien-fondé du recensement.

La possibilité qu'avaient les gens de remplir leur questionnaire par internet m'a facilité la tâche, même si dans la majorité des cas il a fallu que je les assiste pour mener à bien cette obligation. »

Jean-Luc B.

« Une fois de plus, ça été un réel plaisir de participer activement au Recensement de cet Hiver 2023 avec Pascale et Nathalie !

C'est valorisant de se sentir utile pour sa commune et ses administrés à devoir décompter les habitants et les logements, car cela relève à la fois d'une tâche civique et pédagogique où le relationnel auprès de la population s'avère non négligeable, voire même indispensable. J'avais ma clé magique qui ouvre toutes les portes ! Quoiqu'il arrive : « S.Q.M. » (Souris Quand Même !)...

Pour ce qui me concerne c'est toujours une Aventure excitante, qualifiante, gratifiante et heureuse que de revoir les anciens, découvrir les nouveaux venus en les appréciant et respectant tous. Me focalisant sur l'ordre et le caractère constructif de mes actions, il s'avère nécessaire, non seulement de cultiver 'la Sympathie' et la 'Tolérance envers chacun', mais c'est aussi et parfois la vigilance mêlée à la sensibilité qui refont surface car certaines situations de vie rencontrées nous choquent ou nous touchent et nous font réagir. Alors, en tant que « lanceur d'alerte », nous nous devons d'en référer aux responsables sociaux.

Je suis ravie d'avoir eu le meilleur accueil de « tous les recensés » et par là des centaines de récompenses car tous les jours « leurs sourires auront été le miroir de Ma Bonne Humeur »

RDV au prochain recensement en 2028 ?

Maryse REYNAUD Agent 0011. 049.

« Pour ma part, d'être agent recenseur m'a permis de revoir le secteur de mon enfance et la plupart des personnes m'ont très bien accueillie. J'ai fait de superbes rencontres de gens très agréables et conviviaux qui m'ont fait très vite oublier les 2% de récalcitrants au recensement. A refaire. »

Marie-josé MANENT

« Le recensement a enrichi mes connaissances du village et de ses habitants. Le contact avec la population a été très agréable et majoritairement chaleureux. Un remerciement pour l'accompagnement tout au long de la mission par le service administratif de la mairie. Une belle expérience. A refaire ! »

Nicole DIANO

« Nouveau résident sur la commune de Saint Auban, J'ai répondu à un appel d'offre d'agent recenseur pour la campagne 2023. Période qui s'est écoulée du 19 janvier au 18 février 2023.

Personnellement, cette action s'est révélée enrichissante me permettant d'appréhender mon secteur et quartier « La Casse » en

sillonnant les rues et rencontrant les administrés et voisins y résidant.

La collecte s'est déroulée par informatique (réponse par internet) pour une grande partie et pour les personnes non formées aux nouvelles technologies par la remise et le retrait des documents.

Cette démarche m'a permis de me présenter et d'apporter mon soutien à nos anciens et de rappeler l'importance du recensement pour notre commune. »

Jean-Marie BRICHE

« Je retiens particulièrement de belles rencontres lors de ce recensement. L'accueil des Jarlandins, Jarlandines est à l'image du service de l'état civil de notre mairie... chaleureux. »

Amélie CHARRIERE

« Cette expérience m'a permis de découvrir un quartier que je connaissais peu. J'ai trouvé les habitants plutôt réceptifs et accueillants et il m'a été très agréable de travailler en collaboration avec le service de l'état civil. »

Brice BOUYER



# UNE PREMIÈRE FLEUR POUR NOTRE COMMUNE



La Ville a reçu pour la première fois dans son histoire, une fleur au concours des villes et villages fleuris. « Qualité de vie 2022 ».

Le Maire et l'adjoint délégué aux travaux Marc ROVIRA ont été invités à l'occasion d'une cérémonie officielle de remise de ce label au Conseil régional à Marseille. La Directrice générale des services et le Directeur des services techniques étaient également présents.

Décerné par un Jury composé de professionnels de l'horticulture, du paysage, de l'environnement, du tourisme et d'élus, ce label recom-

pense les efforts de la commune en matière d'embellissement, de biodiversité et de cadre de vie.

Le Jury a visité la Commune en juillet 2022. Il a pris en compte énormément de critères pour attribuer ce prix : un fleurissement et une arboriculture écoresponsable

La Municipalité souhaite entrer dans un dispositif vertueux et d'embellissement de la commune tout en économisant de l'énergie.

L'adjointe déléguée à l'environnement, Brigitte PIERRAT est associée au prix obtenu grâce à l'implication de chacun et dédié aux services espaces verts, voirie, environnement, administratif, qui œuvrent chaque jour pour rendre notre commune plus belle mais aussi à la population, de plus en plus mobilisée et sensible aux thématiques environnementales.



## UNE CONVENTION AVEC LA GENDARMERIE

La police municipale et les forces de sécurité de l'État ont vocation, dans le respect de leurs compétences respectives, à intervenir sur la totalité du territoire de la commune.

En aucun cas il ne peut être confié à la police municipale de mission de maintien de l'ordre.

La présente convention, établie conformément aux dispositions de l'article L. 512-4 du code de la sécurité intérieure, précise la nature et les lieux des interventions des agents de police municipale. Elle détermine les modalités selon lesquelles ces interventions sont coordonnées avec celles des forces de sécurité de l'État.

Pour l'application de la présente convention, les forces de sécurité de l'État sont la gendarmerie nationale. Le

responsable des forces de sécurité de l'État est le commandant de la communauté de brigades de Les

Mées/Château-Arnoix-Saint-Auban territorialement compétent.



## FRIGOS À LIVRES

La Municipalité a souhaité ouvrir la culture au plus grand nombre par notamment l'accès à la lecture gratuitement à toute la population sans distinction.

C'est pourquoi des points de dépôt et d'emprunt de livres ont été mis en place dans les deux secteurs de la Commune. (2 sur Château-Arnoux – 2 sur Saint-Auban). A ce jour celui du stade Grabinski vandalisé, a du être retiré. Il sera replacé dans la cour des MFR et au plan d'eau l'été.

Des « frigos à livres » ont été réalisés conjointement par la Mairie, des habitants volontaires et la MJC dans le cadre du festival « regarde sous tes fenêtres ». Ils ont été peints par des jeunes et des enfants, sous l'œil bienveillant et professionnel de Julien Marin, graffeur.

Les 4 éléments essentiels de la vie ont été traduits en peinture. On y retrouve l'eau, le feu, la terre et l'air.

Il est essentiel que ces dépôts soient respectés. Des enfants se sont investis pour améliorer cet accès gratuit et original à la culture. Merci de respecter leur travail ainsi que le service proposé aux utilisateurs.

La Municipalité compte sur votre bienveillance.

Geneviève PELEGRINA,  
Adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine



## REFUGE LPO © AU BARRASSON



Depuis quelques mois la commune a engagé un partenariat avec la LPO PACA (Ligue de protection des oiseaux) qui a abouti à la labellisation du vallon du Barrasson en refuge LPO. La première action du refuge sera la réalisation d'un inventaire de la faune et de la flore ce printemps. Pour ce faire la commune a souhaité associer les enfants de la commune à cette approche de sensibilisation. Ce sont les enfants du centre de loisirs qui participeront activement à cet inventaire dont voici le programme :

### jeudi 20 avril 2023 : Inventaire

- 10h30 arrivée du 1<sup>er</sup> groupe d'enfants de 6-8 ans
- 12h repas champêtre sur site
- 14h arrivée du 2<sup>ème</sup> groupe d'enfants de 6-10 ans
- 15h retour du groupe

### Mardi 25 avril :

- 14h30 Atelier de fabrication d'abris pour les petits mammifères
- 14h30 arrivée du groupe pour les ateliers
- 16h goûter champêtre

### Vendredi 28 avril : Inauguration du refuge

- 16h inauguration officielle par Monsieur le Maire suivie d'un grand goûter.

Avec ses activités nous souhaitons faire prendre conscience aux jeunes générations de l'importance de la protection de la nature et de la préservation de la biodiversité.

Brigitte PIERRAT  
Adjointe déléguée à la protection de la nature et à l'environnement

## COMMERCES ET FESTIVITÉS

### BOULANGERIE LA PANETIÈRE.

Ils ont fait rayonner Château-Arnoux Saint-Auban dans la meilleure boulangerie de France sur M6.

Sélectionnée en juillet 2022 pour représenter la région PACA la Panetière située allée des Erables à Château-Arnoux avec Marie Pierre et Claudia sa fille. Toutes deux sont artisanes aussi complices que fusionnelles sans oublier Baptiste le fils qui a rejoint sa mère et sa soeur au sein de l'aventure familiale.

Cela fait 3 ans que mère et fille fabriquent du bon pain pour leurs clients ainsi que viennoiseries et autres gourmandises qui mettent à l'honneur leur chère région bravo à eux sans oublier leur équipe qui oeuvre dans l'ombre pour le plus grand plaisir de nous tous.



### FÊTES FORAINES DE CHÂTEAU ARNOUX ET SAINT AUBAN .

De nos jours, on sait que tout devient plus cher et de moins en moins abordable, même dans le domaine des loisirs.

Aussi, face à la baisse de participation aux fêtes votives, à la hausse régulière des tarifs d'animations musicales, et à l'absence de marchés forains choisissant des villes plus attractives malgré nos nombreuses sollicitations, il fallait réagir.

Dans ces conditions, le Comité des Fêtes a été contraint cette année de réduire la fête de Saint Auban à 2 journées seulement. D'autant que les feux d'artifice risquent d'être annulés en raison de la sécheresse qui s'installe dans nos régions.

Les festivités à St Auban auront lieu les 22 et 23 Juillet (avec des feux le dimanche 23 juillet si la Préfecture l'autorise). Quant aux forains, ils ont à nouveau été invités. Seront-ils là ?

La Fête de Château Arnoux se tiendra les 23/24/25/26 Juin, sans changement.

Et pour l'avenir, le Comité des Fêtes réfléchit à d'autres formules pour nos fêtes votives, y compris la possibilité d'organiser une seule fête votive pour toute la commune, regroupée en un seul lieu. Une consultation des habitants de CASA est même envisagée.

La détermination des bénévoles reste intacte, pour proposer des animations correspondant bien aux attentes de notre population (voir article en page VIE ASSOCIATIVE), pour créer des moments de joie et de partage.

Frédérique BARDIÈS – Conseillère municipale  
Déléguée au Commerce local, Commerce forain et fêtes votives

### UN NOUVEAU COMMERÇANT SUR LA COMMUNE

Ouverture du magasin de Mme Catherine CONTE  
et M. Loïc BERTOLINI  
locations et ventes de vélos électriques

## LA « MUTUELLE COMMUNALE » COMPTE 100 ADHÉRENTS À CHÂTEAU-ARNOUX-ST-AUBAN

La santé, l'accès aux soins pour tous participent au bien être de chacun. Pour cela, bénéficier d'une complémentaire santé est indispensable. Or, on estime que 5 à 10 % de nos concitoyens sont « sans mutuelle ». C'est pour cela que notre commune s'est engagée à proposer à ses administrés une « mutuelle communale », responsable, solidaire, à des tarifs négociés en partenariat avec une mutuelle de proximité.

Lancée au mois de juillet 2021, la « mutuelle communale » comptait au 31 mars dernier 60 contrats pour 96 bénéficiaires. Soit près de 2 % de la population de la commune. C'est une réussite ! Et plus de la moitié d'entre eux, n'avait pas de mutuelle.

- 43 personnes ont choisi la garantie dite de milieu de gamme « Le Barrasson »,
- 35 la garantie la plus élevée : « Le Fournas »,
- 18 la garantie de base : « La Riaille »

Pour tout contact :  
MFAS Sisteron 04 92 61 14 94, sisteron@mfas.fr  
Digne 04 92 31 11 31, Manosque 04 92 72 21 14

Trois permanences de la « Mutuelle de France Alpes du Sud » sont programmées les 5, 12 et 26 mai de 9h00 à 12h00 en Mairie de Château-Arnoux St-Auban.

# JUMELAGE - DÉJÀ 10 ANS !

## Dix années d'amitié entre les deux villes.

Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui s'associent pour agir dans une perspective européenne, pour partager leurs traditions et développer entre elles des liens d'amitié, de plus en plus étroits.

C'est avec cette même volonté qu'un serment a été signé (le 1er septembre 2013, côté français et le 21 septembre côté italien) entre les Communes de Caraglio et Château-Arnoux-Saint-Auban, visant à favoriser les rencontres entre leurs habitants et les scolaires.

Depuis ces dates, plusieurs délégations se sont rencontrées alternativement en Italie et en France, avec à chaque voyage des groupes plus nombreux. Chaque rencontre permet de mieux se connaître et d'échanger de manière collective, mais aussi individuelle. Pour preuve, les petits collégiens ont été accueillis dernièrement dans les familles, du 22 au 24

mars dernier et en Mairie dans la salle du conseil municipal avant leur départ. Madame le Maire de Caraglio avait fait le déplacement, accompagnée de la Principale du Collège, des professeurs de musique et de français. Le Maire pris par d'autres obligations a délégué deux adjointes pour les recevoir.

Le début des festivités se déroulera lors de la fête d'automne à CARAGLIO du 22 au 24 septembre prochain.

Une délégation se déplacera à cette occasion et le Comité de jumelage organisera un déplacement en car pour celles et ceux qui souhaitent y participer.

L'anniversaire continuera côté français lors de la fête votive de Château-Arnoux en juin 2024. De plus amples renseignements vous seront communiqués.

C'est une belle histoire désormais ... qui dure.



## DES JEUNES ITALIENS EN VISITE



Paola FALCO - Maire de CARAGLIO, Geneviève PELEGRINA, adjointe déléguée au Patrimoine et à la Culture, Evelyne FALAIX, adjointe déléguée aux affaires scolaires à l'enfance et à la jeunesse et Marie RICHARD professeur d'italien au Collège Camille REYMOND.



# LES AGENTS COMMUNAUX

## LES PROMOTIONS 2022 - MÉDAILLE DE VERMEIL : 30 ANS



### **BOULANGER-NEVEU Jean** Espaces verts

Recruté par la commune le 1er janvier 1993, sur proposition de Mr Jean-Claude LEYDET, au service espaces verts pour enforcer les équipes dans le cadre de la création du district de la Moyenne Durance.

Actuellement au grade d'agent de maîtrise principal, il a exercé ses fonctions pendant 30 ans au service des espaces verts/environnement.

Jean a quitté le personnel communal le 1er mars dernier pour profiter pleinement de sa retraite, bien méritée....

### **DESANTI Didier:** Services techniques

Didier a débuté sa carrière à la commune de Volonne en 1989 dans le cadre des dispositifs TUC.

Le 1er avril 1993 il est muté au district de la Moyenne Durance au service environnement. Il y sera titularisé le 1er mai 1993.

En 2017, il prend le poste d'adjoint au Directeur des Services Techniques.

Après 34 ans dans la fonction publique territoriale, Didier est actuellement au grade de technicien principal de 1ère classe.

### **MARTIN Philippe : Logistique**

A débuté sa carrière au sein de l'association ACDC en 1989 et ce jusqu'à son recrutement au sein du district de la Moyenne Durance le 1er septembre 1994.

Il intègre le service culturel, logistique, gestion des bâtiment sportif, illuminations, salons exposition. Plus tard le service sport fêtes et cérémonie sous la direction de Robert PEISSELON.

Il est titularisé en 1995.

Dans les années 2010 il est nommé agent de maîtrise et prend la responsabilité du service logistique.

Après 34 ans de loyaux services sur le territoire communal, Philippe a récemment été promu au grade de technicien territorial.

### **MORENO Anita : Espaces naturels, sports et CM des jeunes**

Recrutée par la commune en 1991 en qualité d'agent contractuel, puis par le district Moyenne Durance. Elle passe stagiaire en 1996 et titulaire en 1997.

Elle reste chargée de l'entretien des bâtiments sportifs.

Elle assure également les fonctions de gardiennage du complexe des Lauzières, rebaptisé très récemment le complexe

José ESCANEZ et depuis de nombreuses années les fonctions de SIAAP pour le compte de la commune.

### **MOURET Hélène** Population et affaires scolaires

A été recrutée par la commune dans le cadre des dispositifs TUC, puis en qualité de téléphoniste contractuel à compter du 1er mai 1989 pour remplacer un agent titulaire absent.

Depuis 2009, elle assure ses fonctions de service public au service population/affaires scolaires.

Après 34 ans de services, l'agent est au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

### **PINTADO DIDIER :** propreté/voirie

Agent recruté en qualité de non titulaire à la commune le 04 mars 1991. Didier est affecté au service espaces verts

Il intègre le service sport, fêtes et cérémonie dans les années 2000, puis le service logistique sous la responsabilité de Philippe Martin.

Il a très récemment intégré l'équipe voirie/propreté.

Après 32 ans de carrière Didier est au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

### **Madame ARAB Djamila**

Mme ARAB a exercé ses fonctions pour le compte de la commune de 2015 à 2023, en qualité d'agent contractuel. Elle était chargée de l'entretien de la salle Vernet à Saint-Auban. Elle exerçait en parallèle des missions pour le compte du CCAS à la cantine.

## PETITES VILLES DE DEMAIN



Nadia CHABAL CALVI, ancienne Directrice du Pays Dignois qui prend la suite de Jessica TESTON, chargée de mission dans les dossiers labellisés « Petites villes de demain ».

## CONCOURS PHOTOS CONSEIL DÉPARTEMENTAL 04



« Premières fleurs de pêcheurs prises dans le gel »  
Myriam TARDIEU-ROCHAT, Lauréate du concours photo du mois...

# DES DÉGRADATIONS INACCEPTABLES

Depuis un certain temps, les dégradations et vols se multiplient. Ces actes d'incivisme gratuits sont inacceptables.

Il y a plusieurs semaines, le centre social de la Marelle à Château Arnoux a été cambriolé avec tentative d'intrusion au foyer du 3<sup>e</sup> âge.

Très régulièrement, des containers sont incendiés, des bancs et barrières déplacés ou détériorés.

Des ralentisseurs, route du Plerraret, ont été soigneusement démontés et dérobés.

Des plantations sur les espaces en cours de réaménagement par les élèves de l'école de Carmejane aux Lauzières ont été volées.

Les malveillances continuent, ce 30 mars, par la constatation à 6 heures de l'effraction de la mairie, du centre social de la Marelle et du 3<sup>e</sup> âge.

Le château, symbole de la République et des valeurs de services publics a été endommagé et des vols ont été constatés.

Autant de dégâts qui ont un coût certain pour le budget communal et de fait, sur l'investissement financier de chaque citoyen.

Pour chacun de ces actes, des plaintes ont été déposées à la gendarmerie. Des investigations et la procédure sont en cours. Les auteurs de ces faits, une fois identifiés, devront répondre de leurs actes.

Nous ne pouvons plus accepter ces dégradations qui, commis par un infime nombre d'individus, ternissent le bien être de la Commune.

Marc ROVIRA  
Adjoint délégué aux travaux  
et à l'énergie renouvelable



# TRAVAUX RÉALISÉS ET TRAVAUX EN COURS

## ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE LAPIE À SAINT AUBAN :

Cette opération a consisté en la réalisation d'une isolation thermique extérieure (ITE) sur l'ensemble du groupe scolaire Lapie comprenant l'école maternelle, l'école élémentaire, la cantine scolaire, l'école de musique, et les logements.

Le remplacement des menuiseries anciennes des cages d'escalier des logements a également été réalisé ainsi que la reprise générale de l'étanchéité des cheneaux béton collectant les eaux pluviales des toitures.

Ces travaux permettront d'apporter un confort supplémentaire aux usagers ainsi qu'une économie énergétique et financière pour la commune.

Elle s'inscrit dans le cadre des opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics soutenues par l'état qui a d'ailleurs largement subventionné cette opération (75%) qui aura couté près de 800 000 €.

Ces Travaux terminés en Janvier 2023 et qui auront duré 7 mois ont été suivis par Philippe DUEZ, Directeur des Services Techniques, son équipe et l'Adjoint aux travaux Marc ROVIRA

La Commune remercie vivement les entreprises ayant participé à ce chantier et qui en auront fait un succès et un exemple de rénovation thermique réussie esthétiquement et techniquement.



## INAUGURATION D'UNE PLAQUE EN HOMMAGE À L'ANCIEN MAIRE JOSÉ ESCANEZ :

Inauguration, suite à l'interpellation de l'ancien Adjoint Michel Ameltchenko, du changement de plaque au Square José ESCANEZ, en présence de son épouse Marie ESCANEZ, du Maire, René VILLARD, de Marc ROVIRA, Adjoint délégué aux travaux, des élus(es) anciens et actuels et de nombreux amis.

Cette opération consiste en la création d'un panneau commémoratif incurvé effet Corten visible depuis le croisement du cour Péchiney et de la rue d'Arsonval. Ce panneau veut mettre à l'honneur l'ancien Maire de la commune ( 1977 - 2008 ) «M. José Escanez ».

Travaux effectués en régie par les agents Communaux et achevés en Décembre 2022



## CRÉATION DE MASSIFS AVEC CARMEJANE :

La Commune, sous l'impulsion du Maire René Villard, de l'Adjoint aux travaux Marc ROVIRA et du Directeur des Services Techniques Philippe DUEZ, souhaitait faire participer l'établissement d'enseignement de Carmejane, l'EPLFPFA de Digne Carmejane, à sa démarche d'embellissement de la commune et plus particulièrement en termes d'aménagements paysagers.

Elle a donc sollicité cet établissement qui s'est tout de suite engagé au point d'intégrer ce projet de création de 3 massifs végétalisés à sa formation diplômante de Brevet Professionnel Aménagement Paysager et/ou de CAPA Jardinier Paysagiste.

La commune de Château Arnoux Saint Auban et l'EPLFPFA de Carmejane ont signé une convention pour la réalisation de ce « chantier école » situé le long de la RD 4096, en face du complexe sportif José Escanez.

La prestation de l'EPLFPFA est une contribution gracieuse ; la commune quant à elle fournira les matériaux, les fournitures spécifiques et le matériel (travaux au tractopelle et à la minipelle notamment) nécessaires à la réalisation du projet.

Des clauses environnementales spécifiques, chères à notre commune mais aussi aux formateurs de Carmejane, ont donc été intégrées au projet et pour n'en citer que quelques unes :

- privilégier les essences méditerranéennes économes en eau
- intégrer une gestion différenciée des massifs et des aménagements faciles d'entretien
- prendre en compte la démarche de la commune vers une labellisation « Villes et villages fleuris », son partenariat avec la LPO sur le volet environnemental et plus généralement l'engagement de la commune pour la biodiversité et le développement durable

Avancement et calendrier des travaux :

Les travaux ont débuté mi-novembre : enlèvement des végétaux en place, travaux de déblai/remblai, terrassement des fouilles, mise en place des enrochements en périphérie de chaque massifs.

Ils se poursuivront au printemps avec les plantations pour se terminer début juin 2023.



## RÉNOVATION DE L'ESPLANADE FRÉDÉRIC MISTRAL :



## RÉALISATION DES TRAVAUX DE L'ANCIEN GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON :

Cette opération consiste en la réhabilitation totale de l'ancien scolaire Henri Wallon en pôle enfance jeunesse qui accueillera donc les services administratifs du CCAS, le centre de loisirs la Passerelle, le PIJ (Point Information Jeunesse) mais aussi l'association la Marelle qui pourra, grâce à cette opération, regrouper ces locaux actuellement divisés sur Château-Arnoux et Saint-Auban.

### Avancement :

- Démolitions nécessaires au nouveau futur agencement terminées à l'intérieur des bâtiments existants
- Couverture des 2 bâtiments annexe terminées
- Terrassement des fouilles pour fondations de l'extension terminés
- Travaux de reprise en sous-œuvre dans le bâtiment principal et travaux de maçonnerie pour la construction de l'extension faisant liaison entre le bâtiment principal et l'ancienne salle d'escrime.

### Calendrier travaux :

Marché de travaux faisant intervenir 15 entreprises (15 lots) à partir du 19 janvier 2023 jusqu'au 02 février 2024, date prévue pour la livraison de cette opération.



### ESQUISSE DU CROQUIS



## TRAVAUX QUARTIER N° 1

Les services techniques de la Commune, dirigés par le Directeur Philippe Duez, son Adjoint Didier Desanti et sous le regard de Marc ROVIRA l'élu en charge des travaux, ont achevé les aménagements de la place du Commerce à Font Robert commandés en 2022 par le Comité de quartier n°1.

En effet, suite aux travaux réalisés au dernier trimestre 2022 (installation de tables de pique-nique, de bancs, d'une poubelle, d'une fontaine ainsi que de nouvelles plantations), cette deuxième phase de travaux a consisté à mettre en place un nouveau plan de circulation afin de sécuriser la circulation au niveau de cette intersection ainsi que le stationnement :

- mise en place d'un mini rond-point avec signalisation verticale et horizontale adaptées
- mise en place de balises J11
- matérialisation de places de stationnement
- réfection de la place de stationnement PMR
- installation de jarres d'ornement
- mise en place de panneaux « cédez le passage » aux intersections



## TRAVAUX QUARTIER N° 4 :

Sous l'impulsion d'Audrey Fayet, Vice-présidente du Conseil de Quartier N°4, les activités sont relancées. Réunis le 24 mars dernier, ses membres ont fait le point des aménagements déjà réalisés, à savoir : 3 panneaux d'affichage libre : à l'école Paul Lapie, à l'entrée du stade Grabinsky côté Avenue Piaton, à la Casse à côté de l'aire de jeux pour enfants ; 2 distributeurs de « sacs à crottes » aux entrées du stade et à l'aire de jeux de la Casse.

De nouveaux projets ont été définis : La table de ping-pong et le terrain de boules devraient voir le jour bientôt.

D'autres aménagements relatifs à la circulation sont envisagés, pour lesquels la discussion avec les Services techniques est en cours.



## UN NOUVEAU DIRECTEUR AU CCAS

J'ai accepté la proposition du Maire de Château-Arnoux de prendre la Direction du CCAS pour deux raisons essentielles.

Un partage des objectifs poursuivis par l'équipe municipale d'abord.

Faire de Château-Arnoux-Saint-Auban un lieu d'expression des solidarités, générer une offre de service facilitant le quotidien du plus grand nombre, développer

l'attractivité de la Commune et faciliter l'installation de jeunes actifs par une capacité et un confort accru en matière d'accueil et d'encadrement des plus jeunes, tout cela me semble cohérent avec les attentes de populations.

Je mettrai dans l'atteinte de ces objectifs mon expérience et mon enthousiasme.

Un souci d'efficacité ensuite.

Responsable Administratif du service depuis de longues années et collaborateur direct de Géraldine LAFOND, la transmission des dossiers et se fera facilement, sans perte de temps et sans risque de déstabilisation du service et de ses agents.

Pierre VEYAN

### DÉPART DE GÉRALDINE LAFOND, DIRECTRICE DU CCAS

La vie est faite de changements de cap... Après plus de cinq années passées à la direction du CCAS, je quitte la collectivité pour exercer de nouvelles missions. Un nouveau chemin, une nouvelle page...

A la direction du CCAS, j'ai vécu une belle aventure, riche de découvertes et de rencontres.

Arrivant du milieu associatif, sensible aux valeurs du travail social et de l'intérêt général, j'ai découvert ici les rouages du service public : leur fonctionnement, leur organisation, leur gestion... Un univers à part entière ! Heureusement, j'ai été accompagnée par des équipes impliquées et engagées, prêtes à s'investir pour les plus fragiles, pour les enfants, pour les jeunes, pour les familles. A leurs côtés, j'ai



appris, je me suis formée...

Château-Arnoux Saint-Auban est également synonyme de travail partenarial. L'important tissu associatif, les structures sociales et médico-sociales, les entreprises locales, et nombre d'autres partenaires

m'ont permis d'exercer mes fonctions dans une dynamique locale remarquable.

Je souhaite remercier les administrateurs du CCAS qui se sont succédés depuis 2017, en particulier Messieurs les Maire-Président du CCAS avec

lesquels j'ai eu le plaisir de collaborer, M. VILLARD et M. MARTELLINI, ainsi que Mmes les Vice-Présidentes OBELISCO et CARMONA. Je remercie également Mme TARDIEU-ROCHAT, directrice générale des services de la commune. Leur confiance m'a été précieuse...

Si je devais résumer mes années passées au CCAS de Château-Arnoux St Auban, cette expression suffirait : seule on va plus vite, mais ensemble on va plus loin...

Le CCAS pourra à l'avenir compter sur l'expérience de Pierre VEYAN qui prendra prochainement la direction du CCAS. Je lui souhaite une pleine réussite dans ses fonctions.

Non sans émotion, je souhaite ici remercier pour notre collaboration toutes les personnes avec qui j'ai partagé mon quotidien professionnel durant ces années : agents, élus et partenaires. Je leur souhaite, à tous et chacun, une belle continuation.

Géraldine LAFOND



## UN BUDGET 2023 PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Le budget 2023 du CCAS est confronté aux mêmes difficultés que connaissent l'ensemble des collectivités à savoir une augmentation des charges de fonctionnement et une stagnation des recettes.

Malgré ce, fort du soutien du Conseil Municipal de Château-Arnoux-Saint-Auban, le CCAS maintiendra voire développera son offre de service à la population.

Si les contraintes budgétaires limitent la réalisation des projets, la volonté politique de la Municipalité a été de placer les orientations budgétaires sous le signe de la solidarité envers les publics les plus en difficulté.

Ainsi, la Restauration Scolaire qui accueille chaque jour quelques 250 enfants, connaîtra dès le mois de Septembre 2023 une évolution importante via la mise en œuvre de repas à 1 euro pour les enfants issus des foyers les moins fortunés de la Commune.

Également le renfort en personnel des services d'accueil de l'Enfance Jeunesse a été validé afin de permettre l'accueil en toute sécurité des enfants scolarisés dans le cadre du dispositif ULIS et ceux en situation de handicap.

Dans la même logique, les subventions aux Associations œuvrant dans le champ de l'action sociale et de la solidarité seront maintenues à leur niveau de 2022.

Enfin, la municipalité a lancé depuis le début de l'année le chantier de réhabilitation de l'espace HENRI WALLON.

### Un projet propice à la responsabilité sociale

Ce projet qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale de la collectivité permettra en outre :

- Un confort accru pour les usagers : les nouveaux locaux, neufs et spacieux, offriront des espaces de travail

fonctionnels et performants : salle de préparation des activités, bureau des animateurs, ludothèque, salle informatique et multimédia...

- L'accueil des enfants et parents en situation de handicap : l'accessibilité est garantie dans toutes les parties du site.
- L'accueil et l'accompagnement des enfants et familles fragilisés :

Le projet WALLON offre la perspective d'un lieu « ressource » pour les familles, permettant une approche éducative, préventive, informative et sociale de leur vie au quotidien, ainsi que de leurs projets.

Réunir en un même lieu le Centre de Loisirs, les services d'action sociale de la commune et le Centre Social permettra une action riche de perspectives et de possibilités de partenariat.

Au-delà des aspects pratiques de mutualisation d'espaces et de matériel, ce projet facilitera :

- L'approche sociale des situations en lien avec l'assistante sociale du CCAS,
- L'articulation de l'offre de loisirs à destination des 3-17 ans,
- La complémentarité avec l'action Prévention menée par le centre social la Marelle, qui vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion sociale des jeunes et de leurs familles. Le lien entre l'offre de loisirs de l'ALSH ainsi que les actions d'animation socio-éducatives de l'ALSH sera facilité.

L'ensemble de ces approches partenariales favorisera un accueil et une approche globale des enfants et de leurs familles, permettant de répondre aux besoins diversifiés des familles et en favorisant l'acquisition de l'autonomie pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

## DU NOUVEAU À LA RESTAURATION SCOLAIRE !

Depuis plusieurs semaines, le service de restauration scolaire, malgré les 220 repas servis quotidiennement, arrive à saturation et ne peut accueillir, pour des raisons de sécurité, davantage d'enfants. Depuis de nombreuses années, plusieurs parents ont été confrontés à la problématique du manque de place au restaurant scolaire de Paul Lapie. Devant cette situation récurrente de liste d'attente (37 enfants) qui a mis les familles en grande difficulté, le maire et moi-même, en relation avec les services, nous avons pris la décision de débloquer des moyens supplémentaires afin d'assurer un service de restauration au sein de l'ALSH « La Passerelle » (centre de loisirs).

Situé à proximité immédiate du restaurant scolaire (au bout de la rue !), l'accueil de loisirs la Passerelle permet, depuis le 6 mars dernier d'accueillir 37 enfants. Ainsi, le site principal de Paul Lapie est désengorgé permettant de lever (pour l'instant) la liste d'attente.

Ce dispositif pris par la municipalité, est temporaire puisque nous allons créer un restaurant scolaire dans chaque école en commençant par l'école FREINET (plus facile et moins cher), puis nous créerons en 2024 une extension à l'école Edouard MANCEAU ainsi qu'à l'école LANGEVIN. Cela permettra aux enfants de manger sur place.

Nous vous avons annoncé que nous mettrons en place le dispositif « Cantine à 1 € ». En effet, dès le mois de septembre, la collectivité souhaite proposer aux ménages les plus modestes de la commune un tarif de repas à 1€.

Ciblant les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 €, ce dispositif devrait bénéficier à un grand nombre de foyers. Pour les ménages plus aisés, le tarif du repas restera inchangé à 3.70 € (pour les quotients familiaux compris entre 1001 et 1499 €), ou sera augmenté de 10 % passant ainsi à 4.10 € (pour les quotients familiaux supérieurs à 1500 €).

Appliquant depuis plusieurs années une tarification unique, à 3.70 € par repas depuis 2016, les élus souhaitent mettre en place une tarification juste et solidaire, basée sur les revenus.

A terme, le projet des élus municipaux, déployé sur plusieurs années, devrait permettre une restauration des enfants au plus près de leur école, afin d'éviter les désagréments des transports durant le temps méridien, tout en proposant une tarification adaptée aux foyers les plus modestes.



Mme Francine OBELISCO  
2<sup>ème</sup> adjointe déléguée aux affaires sociales, solidarité, logement

## ALSH « LA PASSERELLE »

Les vacances de printemps promettent d'être riches et variées à "La Passerelle" cette année. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a prévu une programmation axée sur la découverte de nouveaux horizons, le développement de nouvelles compétences, la sensibilisation à l'environnement et l'ouverture culturelle et linguistique.

Parmi les activités proposées, la sensibilisation à la protection de la faune locale en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est au programme. Les enfants pourront découvrir la biodiversité et apprendre l'importance de préserver la faune locale. Cette initiative est soutenue par Mme Brigitte PIERRAT, Adjointe déléguée à la protection de la nature et de l'environnement.

Le Comité de jumelage de Château-Arnoux-Saint-Auban / Caraglio s'associe également à l'ALSH pour favoriser l'échange culturel et linguistique entre les enfants des deux villes. Ceux-ci pourront ainsi découvrir la langue italienne et s'ouvrir à de nouvelles expériences culturelles.

En outre, une démarche éco-responsable est mise en place à "La Passerelle". Des ateliers et des jeux sur le « zéro-

déchet » seront proposés aux enfants, avec une transformation de la plateforme de compostage en lieu pédagogique et ludique. Cette action vise à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et à la gestion responsable des déchets.

Enfin, l'ALSH a également prévu une activité sportive pour les enfants pendant ces vacances. L'Aïkido est initié aux enfants pour leur permettre de développer leurs compétences physiques et leur lien social.

La programmation de "La Passerelle" pour les vacances de printemps offre une multitude d'activités, telles que des jeux sur les tatamis, des balades en forêt, des ateliers de compostage, des séances de cinéma et des expositions.

Toutes ces initiatives démontrent l'intérêt et la volonté des élus et des partenaires à favoriser le développement harmonieux de la jeune génération.

Les enfants ont été invités à s'inscrire rapidement pour participer à ces activités passionnantes et éducatives.

## LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LA MARELLE » ACCUEILLE JEANNE ET NOÉMIE EN SERVICE CIVIQUE



Le service civique, c'est permettre à un jeune de 16 à 25 ans d'intégrer le centre socioculturel « la marelle » pour une mission définie au préalable. Jeanne Plateau a commencé son service civique au centre socioculturel « la marelle » le 1er décembre 2022 pour une durée de 8 mois. Sa mission consiste à aider à la mise en place d'actions collectives qui favorisent le lien social pour les seniors et à proposer des actions pour développer la présence du centre socioculturel sur les réseaux sociaux. Elle va, par exemple, organiser des activités sur le thème du Japon qui est une de ses passions.

Jeanne, après son bac, a passé le concours pour rentrer à la gendarmerie. Elle ne l'a pas réussi. Elle a ensuite eu plu-

sieurs petits boulots et quand l'occasion s'est présentée d'être volontaire en service civique au centre socioculturel « la marelle » où elle avait déjà fait du bénévolat, elle a saisi cette opportunité. « La marelle je connais bien, j'ai participé à de nombreuses activités depuis plusieurs années. J'ai également été bénévole. A travers les activités et les rencontres que j'ai fait à la marelle cela m'a permis de me découvrir moi-même », nous explique Jeanne. Elle profite de son service civique pour réfléchir à son projet personnel. Elle envisage de repasser prochainement le concours sous-officier gendarmerie.

Noémie Payan a débuté son service civique le 13 février 2023. Après son bac STMG (Sciences et technologie du management et de la gestion), elle a intégré un BUT en Gestion des Entreprises et des Administrations. Elle s'est rendue compte rapidement qu'elle n'avait pas choisi la voie qui lui correspondait. Elle souhaite se réorienter en intégrant à la prochaine rentrée l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) pour devenir éducatrice jeunes enfants ou éducatrice spécialisée. Quand l'occasion s'est présentée de faire une mission de service civique au centre socioculturel « la marelle ». Elle n'a pas hésité. Histoire de ne pas perdre son temps. « Je viens régulièrement à la marelle depuis plusieurs années. Soit comme bénévole, soit pour participer à des activités avec d'autres jeunes. Ce que j'aime bien à la marelle c'est que l'on découvre d'autres personnes. Il y a une ouverture aux autres. Cela permet de prendre confiance en soi et de se faire des amis. » nous explique-t-elle.

Au cours de sa mission Noémie interviendra auprès des plus jeunes dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité et en aidant l'éducatrice et l'animatrice du centre socioculturel à développer des actions collectives et d'éveil pour les 0-6 ans. Cette mission va lui permettre d'acquérir une expérience dans la perspective de reprendre ses études en septembre.

Jeanne et Noémie sont accompagnées par Caroline Willoquaux, coordinatrice-éducatrice du centre socioculturel « la marelle », dans leur mission, mais également pour les soutenir dans leur projet d'avenir.

## CARNAVAL 2023

Février sous le signe du Carnaval avec l'atelier intergénérationnel.

Un mini stage a eu lieu 3 après midis pendant les vacances scolaires afin de préparer :

Instruments de musique, totem, masques avec des matériaux recyclables pour finir la semaine d'après, avec le défilé du Carnaval où plus de 80 personnes étaient présentes pour la joie des petits et des grands. Les pensionnaires de l'Ehpad des Mées étaient présents et sont venus avec un grand gâteau à partager avec les enfants .

L'évènement a été organisé par la mairie et l'association l'entrée des artistes en partenariat avec la Médiathèque, il s'est terminé par un goûter .

Le 8 mars l'atelier intergénérationnel était à la médiathèque pour « peindre à la manière de » :

Niki de Saint Phalle, Frida Khalo et Yayoi Kamusa

Plus de 15 enfants étaient présents « un clin d'œil aux femmes peintres pour cette journée des droits des femmes»

En Avril le stage sera consacré à la nature et au retour du printemps avec la visite de la butinerie « jardin découverte biodiversité » avec la FNE 04 sur Villeneuve, la découverte des oiseaux en peinture et se terminera avec un atelier land'art à la médiathèque.

Renseignements et inscriptions au 06.13.39.53.04.



## SPORT ET EDUCATION

### LE VÉLO À L'ÉCOLE PRIMAIRE - A VOS MARQUES, PRÊTS, PÉDALEZ !

La Marie de Château-Arnoux-Saint-Auban, s'inscrit avec l'aide du VTT Rando 04, dans la mise en place d'un projet SRAV (savoir rouler à vélo) pour cette fin d'année scolaire.

Ce dispositif a été lancé en avril 2019 dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives initié par le Gouvernement, dont l'objectif est de multiplier par trois l'usage du vélo en France. Il est piloté par le ministère des Sports, en lien avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur, des Transports ainsi que la Délégation à la sécurité routière.

Le Savoir Rouler à Vélo permet aux enfants de 6 à 11 ans, avant leur entrée au collège, d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie.

Des intervenants, diplômés d'Etat VTT, interviendront dans les écoles de la commune sur un cycle de 6 semaines, pour former nos enfants à la pratique du vélo sur la voie publique. L'idée est d'améliorer via des petits ateliers, la mobilité à vélo en milieu sécurisé et de promouvoir la culture du vélo comme mode de déplacement actif et durable.

Cela permettra de lutter contre la sédentarité tout en préservant l'environnement.

Ce cycle s'achèvera le 23/06 au stade Grabinski, avec une journée de convivialité et de VTT regroupant l'ensemble des enfants du primaire de la commune ayant participé à ce projet.



## ATELIER DE MUSIQUES IMPROVISÉES

Immeuble Communal,  
Chemin du Lac,  
04160 Château-Arnoux  
contact@ami-asso.fr  
Tél. : 04 92 62 61 64

Installée à Château-Arnoux depuis 1990, l'AMI est un lieu de création musicale d'envergure internationale qui favorise l'échange et la rencontre, entremêlant projets musicaux, accueil à résidence d'artistes et production de CD grâce au studio d'enregistrement installé dans ses locaux. Les productions sont labélisées sous le Label Durance et distribuées par Absilone-Socadisc.

Lieu de culture et d'échanges, l'Atelier de Musiques Improvisées propose de multiples activités et événements autour du jazz et des musiques vivantes.

Les « JazzOralies » proposent une programmation de soirées musicales tout au long de l'année, autour du jazz, du blues, de la pop et de la chanson française.

Des activités pédagogiques sont proposées : stages et ateliers d'ensemble jazz et blues, cours de chant jazz...

Depuis 5 ans, une belle collaboration entre l'AMI et l'école de musique de Saint-Auban permet un travail sur le blues et l'improvisation, qui rassemble une fois par mois une quinzaine de participants, professeurs et élèves de l'école de musique de tous âges et tous niveaux accompagnés par les formateurs de l'AMI.

L'AMI bénéficie du soutien de la commune de Château-Arnoux, de l'Agglomération Alpes-Provence, du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence, de la Caisse Locale Crédit Agricole de Château-Arnoux.



[Jazz Oralie juin 2022]



[Stage jazz nov. 2022]



[Rencontre AMI - école de musique - janvier 2023]

## LES PROJETS DU COMITÉ DES FÊTES

Merci à tous nos petits et grands qui sont venus patiner en décembre dernier, Place Pechiney, à St Auban. La patinoire a donné le sourire à tous et le soleil étant de la partie ce fut un grand plaisir de finir l'année sur une note joyeuse.

Après la réussite de l'après-midi Guinguette, en fin d'hiver, puis la soirée « Années 80 » du 15 avril dernier, le Comité des Fêtes poursuit ses activités avec les fêtes votives de Château-Arnoux et de St Auban.

Cette année la fête de Château-Arnoux se déroulera les 23/24/25/26 Juin, pour la St Jean-Baptiste, comme le veut la tradition.

À St Auban, les festivités se tiendront sur deux journées seulement, les samedi 22 et dimanche 23 juillet.

Rappelons que l'an dernier l'absence de forains et la faible fréquentation aux différents moments de la fête de St Auban ont eu de lourdes conséquences financières, sans compter

la déception morale pour les organisatrices et organisateurs du Comité des Fêtes.

Aussi il a été décidé de réduire la durée des festivités, avec toujours une incertitude sur la présence des forains, que nous ne maîtrisons pas malgré notre insistance auprès d'eux.

Malgré tout le mal que les bénévoles se donnent pour redonner à cette fête son attrait d'antan, nous sommes heureux d'être toujours au plus près de vous pour vous offrir le meilleur, dans la joie d'être ensemble.

## AMICALE DU PERSONNEL DU VAL DE DURANCE

L'assemblée générale de l'amicale du personnel du Val de Durance s'est déroulée le aux Jardins de la Cité à Saint-Auban le 23 février 2023.

### Le bureau :

- Présidente : Murielle VERMALLE
- Vice-président : Daniel BARNEOUD
- Trésorier : Jean BOULANGER-NEVEU
- Trésorier Adjoint : Jean-François PAGLIA
- Secrétaire : Liliane CHALAND
- Secrétaire adjointe : Maryline CREST



### La cotisation :

Cette année, compte tenue de la situation actuelle, la cotisation reste inchangée à 30 euros.

### Le repas offert pour les adhérents :

- Le repas des adhérents, le mercredi 12 avril 2023 à la salle des fêtes pour commencer les activités.

### Proposition d'activités des personnes présentes à l'assemblée :

- Sortie en car : les calanques, Marseille
- Week end à MEOLANS-REVEL au Riou Clar
- Puy du fou

- Les 5 terres
- Le lac italien
- Foire à la châtaigne (Cunéo ou dans le 83)
- Rugby
- Foot
- Hockey
- Sortie kart à Manosque
- Sortie patinage
- Soirée dansante avec ou sans thème
- Sortie champignons
- Concert au Dôme ou au Pasino à AIX
- Loto

## L'ESMD FOOTBALL LABELLISÉ PAR LA FFF !

Le mercredi 4 janvier dernier, l'école de football du club s'est vu récompenser par le District des Alpes de Football du Label Jeune Espoir, décerné par la FFF - Fédération Française de Football.

Une remise organisée en présence du Maire, de l'adjoint aux sports Bernard JULLIEN, du Conseiller Technique Départemental et des dirigeants du club.

Cette distinction met à l'honneur le travail de structuration et de développement réalisé par le club auprès des jeunes pratiquants et pratiquantes (U6 à U19).

C'est une distinction attribuée sur critères pour 3 ans afin d'encourager et récompenser les clubs amateurs pour la

qualité de leur travail notamment en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses.

Cette labellisation répond à 4 principaux critères : Encadrement et formation des éducateurs, mise en place du programme éducatif fédéral, formalisation du projet associatif et du projet sportif du club !

Pour y parvenir : 4 audits pendant la saison et des séances d'observation et d'évaluation par le Conseiller Technique Départemental.

L'ESMD et le GJMD souhaitent continuer à mener des projets structurants et pourquoi viser à terme le niveau supérieur (excellence).



## JOIE ET SOLEIL AMBASSADEUR POUR LA NATURE



La chaîne des Farauds vue de la colo

Nous vivons dans la nature. Nous sommes ses invités et nous pensions être les propriétaires. Nous avons mis des clôtures et réglementé les accès.

Pas de tout ça à la colo de Chauffayer. Elle est ouverte à tous. Les haies sont naturelles et les chemins qui y mènent sont partagés. L'orage et la pluie ne nous font pas peur mais ces temps-ci, ils se font rares. Il n'y a plus assez d'eau dans la Séveraisse pour faire du rafting. Le joli coin de neige éternelle sur le petit Chaillol, n'est plus là pour nous accueillir l'été. Il fait très chaud, et pourtant nous sommes à 900 mètres d'altitude. Nos voisins agriculteurs sont soucieux. Les choses changent. La Nature souffre.

Jeunes, animateurs, bénévoles réunis dans ce lieu magique du Champsaur, nous avons envie de nous rendre utiles. Avec de nouvelles personnes c'est l'occasion de tenter de nouvelles choses. Il semble qu'ici tout soit possible. Nous serons les acteurs de nos vacances. On y fera des rencontres prévues et d'autres improbables. Dans nos différences on découvrira des complémentarités et des complicités. On n'a peur de rien ici. On n'est pas jugés et il n'y a pas d'examen à la fin de la semaine. C'est pour cela qu'on a envie de réussir ensemble, de se mobiliser pour gagner. Et on se met à faire des rêves fous et à espérer qu'on peut changer le monde.

### Cet été à Chauffayer, on va vraiment le faire !

Nous serons des ambassadeurs pour la Nature. Pour dire qu'il faut la soigner, nous le dirons en musique, avec de belles photos, de petites vidéos, des scènes de théâtre, un spectacle de danse et commencerons à le faire concrètement en évitant chaque jour tout gaspillage. Nous mangerons des produits locaux et opterons pour des circuits courts. Nous irons dans le Parc des Écrins participer aux 1001 nuits Alpines et dormirons près des étoiles au refuge de Vallonpierre. Nous résoudrons des énigmes pour sauver le lagopède alpin. Nous accompagnerons les ânes de bât à Ancelle pour retrouver leur paisible univers.

Nous traverserons le Champsaur en VTT et prendrons bien soin de regarder, d'écouter, de sentir pour mieux comprendre. Nous dirons nos convictions et nos découvertes, lors d'un séjour Erasmus avec des Italiens, des Roumains, des Ukrainiens et des Espagnols. Et pour être de bons ambassadeurs pour la nature, nous travaillerons l'éloquence et convaincrons d'autres jeunes et aussi les élus, que nous inviterons à la colo, de nous écouter et d'agir avec nous. Il est temps ! Cet été à Chauffayer, on va vraiment le faire ! On y croit.

Contact : Noël LINARES - 06 09 07 45 94

## L'UNAFAM

Le samedi 3 Juin, l'Unafam, association de parents et amis de personnes vivant avec des troubles psychiques organise une Journée d'information sur les Troubles psychiques à l'attention des familles.

« Vous venez d'apprendre que votre proche est atteint de troubles psychiques. Vous vous sentez seuls, isolés... Vous cherchez des informations sur les troubles psychiques et leur prise en charge..

Ne restez pas seuls !

Cette journée est destinée à

- Mieux connaître les symptômes.
- Aborder la question du handicap psychique et son impact sur la vie quotidienne.
- Echanger avec des personnes vivant les mêmes difficultés.
- Découvrir votre rôle de proche aidant.
- Reprendre espoir

Vous aurez aussi des informations sur les ressources disponibles près de chez vous :

- Organisation de l'offre de soins.
- Les structures sanitaires et médico-sociales.
- Les modalités d'accès.
- Les dispositifs d'accompagnement pour vous et pour votre proche.
- Le soutien entre pairs

Cette journée se déroulera à l'immeuble communal de 9h à 17h et sera animée par une psychologue clinicienne.

La participation est gratuite mais l'inscription obligatoire auprès de la délégation au 07 67 18 66 88 ou sur 04@unafam.org. Repas pris en charge par la délégation.

## TONY SANCHEZ



Après son apparition en avril 2022 dans le bulletin municipal, nous voilà 12 mois après. Tony ce jeune habitant de la commune, nous raconte sa saison 2022 et ses ambitions pour cette année 2023.

« En 2022, je me suis retrouvé dans la catégorie reine (élite) au championnat de France d'enduro. Une saison de découverte où au fil de la saison j'arrive à monter dans le classement pour finir à la septième position du championnat de France d'enduro.

J'ai participé au championnat de ligue de Provence d'enduro où j'ai été titré champion de Provence élite.

Je suis Vice champion de France par équipe avec la ligue de Provence.

Ensuite, j'ai été Vice champion de Provence d'endurance en duo avec mon coéquipier Anthony Aubery.

Satisfait de cette saison, me voilà déjà en route pour cette nouvelle saison de compétition.

L'année 2023 a déjà commencé puisque je viens de participer au championnat d'Europe d'enduro extrême en janvier où je termine deuxième de cette course éprouvante. Très content de mon résultat, cette année s'annonce sous de bons augures.

Vous pourrez me retrouver sur le championnat de ligue d'enduro et d'endurance, quelques classiques de l'enduro français ainsi qu'à la coupe de France des régions à Digne les Bains le 12/03/2023 où je représente la Provence.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui me suivent et me soutiennent. Si vous voulez vous joindre à mon aventure en tant que sponsor c'est avec grand plaisir ! N'hésitez pas à me contacter. »

Face à sa saison de moto, Tony jeune diplômé du BTS Aménagement Paysagers vient de créer son entreprise en tant que Multi-services.

Vous pourrez le suivre et l'encourager sur sa page Facebook (Tony SANCHEZ) où son compte Instagram (tonysanchez.11). Nous souhaitons à ce talentueux passionné tout le succès qu'il mérite dans sa vie professionnelle et sportive !

## L'ENTRÉE DES ARTISTES

Dix ans déjà le 23 avril prochain pour notre association .

L'objectif de cette association est de faire connaître les nombreux acteurs du département et au delà, qui portent la culture sous toutes ses formes (Peinture, photographies, sculpture, etc.) en leur proposant des lieux d'exposition, des rencontres, des ateliers intergénérationnels, (Les artistes en herbe), le salon du livre et des arts dont ce sera la 3<sup>e</sup> édition cet automne.

La culture est pour nous un élément qui réunit les peuples.

Nous nous référons à RODIN qui soulignait « L'art, c'est la plus sublime mission de l'Homme puisque c'est l'exercice de la pensée qui cherche à comprendre la monde et à le faire comprendre. »

Durant l'année écoulée, malgré la crise sanitaire, nous avons pu organiser deux expositions à la Ferme de Font Robert. Une en présence d'Emilia Olivério, artiste peintre plasticienne cotée Drouot, accompagnée de plusieurs artistes locaux, Sabine Leroy, Nicole Gole, Daniel Pichon, Éric Camusso, Christian Jullien.

La 2<sup>e</sup> en fin d'année en présence de l'invitée d'honneur Clare Trévins, jeune artiste autodidacte développant sa pratique autour des portraits en explorant la complexité des émotions et du genre humain avec toutes ses contradictions et ses nuances. Le clair-obscur est l'une de ses techniques de prédilection.

A ses côtés on pouvait découvrir les œuvres picturales de Martine Hérisson, Lucy Giordano, ds photographes Myriam Tardieu, Serge Panis, Ghislaine Chrétien et Agnès De Pinho.

Contact : Lucy 06 60 81 71 92



Martine HERRISSON



Clare TREVENS

## UN JOYAU DU PATRIMOINE BAS-ALPIN : LE CANAL DE MANOSQUE

Depuis 1840, les demandes des élus locaux et des propriétaires ont été relayées par les Préfets et les Ingénieurs des Ponts & Chaussées. C'est le Préfet Charles Gimet qui a édicté les 4 piliers de la transformation et du développement de l'Agriculture dans les Basses-Alpes. L'Irrigation était LA question fondamentale. Au terme de 21 ans d'études et de négociations (interrompues par le « Désastre de Sedan et de la Guerre de 1870 »), la création du Canal de Manosque était actée (Loi du 7 juillet 1881). Dès 1861 le conseiller Général Joubert avait écrit à l'Empereur en termes vibrants : « Soutenez-nous dans nos efforts, Sire, pour nos populations agricoles frappées de pauvreté, si déshéritées, et jusqu'à ce jour, si résignées... » En 1862, 6 communes du sud du département, de Villeneuve à Corbières, ont envoyé au Préfet des pétitions signées par des centaines de propriétaires en vue de la Reconnaissance d'Utilité Publique » du projet. L'Avocat Oswald Bouteille a joué un rôle déterminant dans ces revendications. Le rapport définitif

concernant les prises et canaux d'arrosage est établi par l'Ingénieur en Chef Pierre Conte-Grandchamps. Il pointe une urgence particulière pour le Canal de Manosque. Le dossier est déposé le 10 janvier 1863. L'Association Syndicale Provisoire naît le 30 janvier 1863. Ce syndicat est officiellement institué par arrêté préfectoral le 15 avril 1863.

### Après les obstacles : l'espoir renaît.

La collecte des souscriptions est difficile, notamment du fait de l'extrême pauvreté de certains riverains du tracé retenu. L'adhésion de ces « incapables » (c'était le terme juridique à l'époque) ne pouvant être obtenue que par autorisation expresse du Tribunal. L'avant-projet est finalisé le premier octobre 1867. Suivra l'enquête publique relative à la demande de concession d'une prise d'eau dans la Durance à Château-Arnoux, du 26 septembre au 16 octobre 1869. Le Préfet transmet l'Avis Favorable et l'ensemble du dossier, au

Ministère de l'Agriculture, le 27 juin 1870. Tout est prêt pour l'obtention, des subventions et autorisations diverses.

La Guerre Franco-Prussienne est déclarée le 4 septembre 1870. La défaite de Sedan entraîne la chute de Napoléon III et du Second Empire. Le projet de Canal est à l'arrêt ! La réponse du Ministère n'arrive donc que le 24 avril 1872. Elle fait l'effet d'une « Bombe » ! « Le nombre d'hectares souscrits est insuffisant. Le volume d'eau prélevé dans la Durance doit être réduit. Les finances de l'État ne pourront contribuer à un projet dont le montant (Terrassement et Étanchéité) doit être réduit. Le projet « réajusté » est transmis par le Préfet, au Ministre de l'Agriculture, le 8 février 1875. Il faut attendre le 26 août pour la réponse : « Il ne pourra être donné suite à ce projet que si les intéressés prennent à leur charge, la plus grande partie des frais de l'opération ! » Oswald Bouteille est devenu député et il va mériter le titre qui lui sera attribué bien après sa disparition, de « Père du Canal ». Il va convaincre les Ministres concernés et les deux Chambres de l'importance de cette réalisation. Le 7 juillet 1881 la Loi est promulguée, elle déclare les travaux du Canal de Manosque d'Utilité Publique » et autorise « l'exécution par l'État de ce Canal d'irrigation, dérivé de la Durance, dans le Département des Basses-Alpes. »

### Un Trésor du Patrimoine bas-alpin

Notre amie Claude Martel présidente de l'Association Alpes de Lumière, et l'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM), ont édité un ouvrage qui retrace l'histoire de ce Canal. Les merveilles architecturales « bien cachées » y sont mises en valeur. On ne comprend qu'après la lecture de ce mémoire illustré – notamment avec Plans et croquis d'origine – que ce Canal de Manosque est, à maints égards, un trésor du Patrimoine des « Basses-Alpes ». Sa prise à Château-Arnoux (souvent abîmée par les terribles crues de « l'Enfant Terrible du Rhône ») a amusé des générations de jeunes Jarlandins. La grande usine chimique construite en 1915-1916 fit craindre un temps le pire pour la qualité de cette eau, mais durant 107 ans, des générations de « travailleurs » (pendant longtemps ils étaient aussi des « petits paysans ») – et leurs directions successives – ont été fiers de préserver cet ouvrage, des produits dangereux manipulés ou fabriqués sur ce site. Le contrat passé avec l'industriel prévoyait une autorisation d'utiliser cette eau





uniquement dans des « boucles de refroidissement ». De même, pour des raisons liées à la sécurité Incendie du site chimique, le Cahier des Charges de l'Association impose que cet ouvrage soit toujours en service (plein) et en toutes saisons. Hors, cet ouvrage n'est utilisé qu'environ 8 à 9 mois par an pour l'arrosage. Il est généralement mis en chômage début novembre. Dans les autres périodes l'eau du Canal est rejetée en Durance 150 mètres au sud de l'usine. L'ASCM a également des engagements contractuels, les mois où il est fonctionnant, avec : La Ville de Peyruis pour l'incendie et l'alimentation en eau brute de 215 foyers. Ainsi que l'Association Syndicale Autorisée des Iscles de la Palun et des Iscles de la Durance. Enfin, la Société du Canal de Provence utilise le Canal de Manosque pour l'alimentation en eau brute de ses propres clients.

### Quelques chiffres

13 communes traversées – 4 472 adhérents – périmètre dominé par le Canal : 2 650 ha – longueur canal principal : 53 km – longueur du réseau secondaire : 179 km. Les ouvrages d'art : 197 ponts, 33 galeries, 22 siphons, 73 aqueducs et plus de 1 000 petits ouvrages sur le réseau secondaire, celui des Filioles, de type regard ou puisard. Avec 14 salariés, cet établissement public présidé par Olivier Girard et dirigé par

Cécile Chapuis, conduit une politique d'Investissements ambitieuse (2,619 millions d'euros en 2019 – pour 1,424 millions de recettes). Année où les recettes de Fonctionnement atteignaient 1,406 millions (dépenses 1,165). En dépit de cet effort le comptable du Trésor notait un résultat positif à 200 000 euros en fin d'exercice.

### D'autres fonctions

L'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM), est un Établissement Public Local. Il a pour mission d'exploiter, d'entretenir et de moderniser les ouvrages de desserte en eau brute, dont il a la charge. Ainsi les membres, propriétaires de parcelles engagées en son sein, peuvent être desservis en eau brute, s'ils procèdent aux raccordements au réseau, pour notamment l'arrosage des jardins d'agrément, des jardins potagers ou des cultures. Le Canal remplit d'autres fonctions qui bénéficient à la Collectivité et à l'Environnement. Alimentation par infiltration, des nappes phréatiques (il est à plus de 80% en Terre). Il soutient les cours d'eau à l'étiage par ses « surverses » et décharges au niveau des ravins et rivières. Il est un coupe-feu et une ressource d'appoint en cas d'incendie. Il constitue une véritable « Coulée Verte » au sein d'un environnement bâti.

René Galvez

La fin de saison s'annonce au Théâtre Durance. Deux spectacles, puis, avec les beaux jours, les artistes s'échappent hors-les-murs, dans les communes du département. Les 16 et 17 juin, rendez-vous pour la 13<sup>ème</sup> édition du festival Les Escapades : deux jours de concerts gratuits, en plein air, sur le plateau des Lauzières. Fin juin, venez découvrir la prochaine saison présentée par l'équipe.

#### L'AGENDA

**mer 03 mai 19:00**

Là où vont nos pères – Trio LOVLA (musique)

**ven 12 mai 20:30**

Entre deux mondes – Cie Hors Surface (cirque)

**15-19 mai 19:00**

Les Échappées [Savournon, Ubaye-Serre-Ponçon, Roumoules, La Palud-sur-Verdon, Peyruis] Avare – Collectif du Prélude (théâtre)

**15-19 mai**

Caravane sonore avec Thierry Balasse [Verdon]

**22-26 mai 19:00**

Les Échappées [Mézel, Malijai, Lurs, Sisteron, Volx]. Toutes les choses géniales – Cie Théâtre du Prisme (théâtre)

**jeu 25 mai 20:00**

Concert symphonique – Orchestre Avignon-Provence et 60 lycéens (dispositif Orchestre au lycée)

**16+17 juin**

Festival Les Escapades – 13<sup>ème</sup> édition (musique)

**mar 27 juin 19:00**

présentation de la saison 23/24

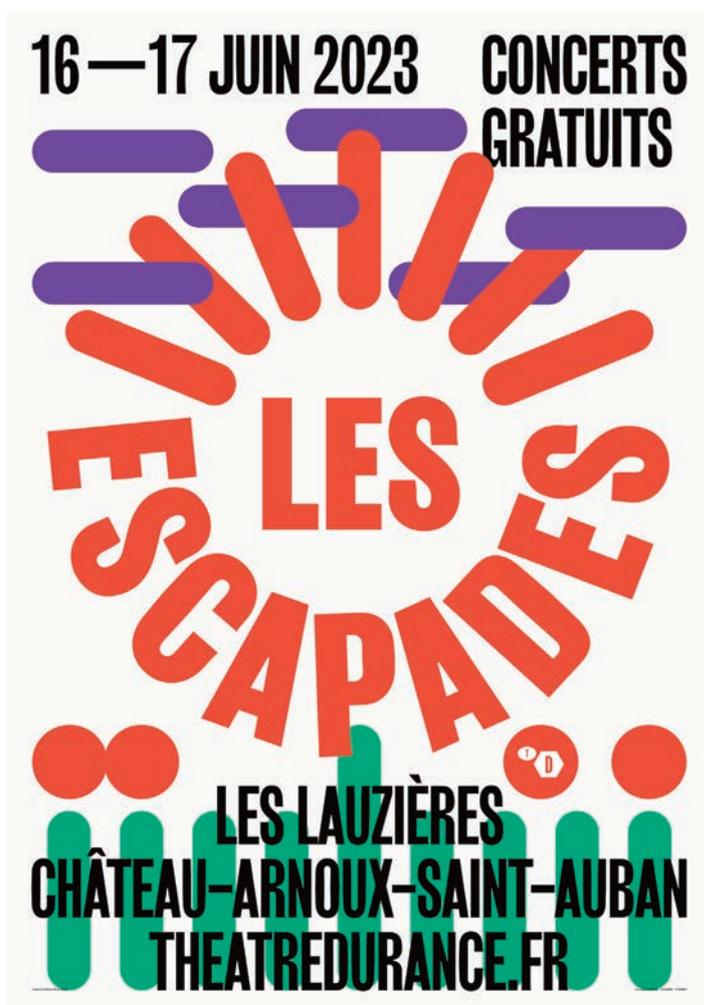
#### ZOOM SUR LES ESCAPADES

Des concerts gratuits en plein air pour célébrer la fin de saison du Théâtre Durance et le début de l'été. Bienvenue aux Escapades !

Seul ou à plusieurs, en famille, entre amis, deux soirées placées sous le signe de la découverte musicale dans une ambiance conviviale. Six groupes aux genres et influences multiples. Et, en prime, une disco mobile entre les concerts.

#### RETOUR SUR LA CARAVANE SONORE À SAINT-AUBAN

Le mercredi 15 mars, Thierry Balasse, compositeur associé du Théâtre Durance, s'est installé avec sa caravane sonore place Pechiney. À l'intérieur de la caravane, un concert de poche, à l'extérieur des ateliers et des points d'écoute sous casque. Des rencontres aussi avec des élèves, les enfants du centre de loisirs, le Point Rencontre mais aussi l'IME Les Oliviers, la Villa Médéa et l'EHPAD L'Oustau de Lure. Hélène Schmit, intervenante musique a aussi proposé aux plus petits un atelier autour des oiseaux et de l'exploration sonore. La caravane revient en avril dans le Sisteronais-Buëch, en mai dans le Verdon puis la saison prochaine. À suivre pour de nouvelles aventures !



Programmation : Black Sea Dahu – Ukandanz – 79rs gang – Bacchantes – Puuluup – Elektrik GEM – Walkabout Sound System

plateau des Lauzières – ouverture du site 19:00  
buvette et restauration sur place  
plus d'infos sur [www.theatredurance.fr](http://www.theatredurance.fr) / 04 92 64 27 34

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Le service de l'eau de Provence Alpes Agglomération travaille à la fiabilisation des ouvrages de distribution et de collecte.

Son objectif est de préserver la ressource et l'environnement tout en maintenant un service de qualité auprès de ses usagers, c'est pourquoi Provence Alpes Agglomération renforce son personnel et fait appel de candidatures.

L'inflation et la hausse des coûts de l'énergie impactent comme ailleurs les prévisions budgétaires du service.

Afin de veiller à maintenir un prix de l'eau acceptable et supportable pour tous les usagers, et surtout les plus vulnérables, une étude tarifaire est en cours qui pourra aboutir à des propositions de tarifs autres que domestiques : industriels, agricoles, jardins, fontaines, etc...et de réflexions autour **d'une tarification sociale de l'eau**.

Pour rappel, le service permet dès à présent de lisser les dépenses en eau des ménages par l'édition de deux factures annuelles et la possibilité du paiement par mensualisation.

D'autre part, lors de sa visite à Savines-le-Lac, le Président de la République a présenté le « **Plan eau** » : une des priorités de la planification écologique du Gouvernement.

Ce plan de sobriété et d'efficacité a un double objectif :

- **à court terme : préparer l'été prochain et éviter au maximum les coupures d'eau potable ;**

- **D'ici 2030, faire 10 % d'économie d'eau dans tous les secteurs ;**
- **mettre en place une tarification progressive et incitative de l'eau.**

Sur ce dernier point, rappelez-vous que cette compétence était Intercommunale (SIEAMD) et M. René VILLARD et moi-même (alors élu dans la minorité), avions déjà proposé cette mesure de tarification progressive et incitative (les 3 tranches) ainsi que la mensualisation, qui avait été accepté et mis en place. Nous n'avions pas attendu les recommandations du Président de la République. En conséquence, nous serons attentifs à ce que ce dispositif ne soit pas remis en cause, en accord avec les recommandations du « plan eau » du Gouvernement, présenté par le Président de la République le 30 mars 2023 à Savines.

Pour finir, en réponse au déficit de pluviométrie et aux risques élevés de sécheresse pour l'été, il est utile de rappeler que la ressource est précieuse, la responsabilité de chacun et la solidarité de tous sont nécessaires pour veiller à sa protection.

Mme Francine OBELISCO  
2<sup>ème</sup> adjointe délégué aux affaires sociales logement  
Conseillère Communautaire  
Membre du Conseil d'exploitation de l'eau  
et de l'assainissement



# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CE QUI CHANGE À LA FIN DE L'ANNÉE

En 2018, Provence Alpes Agglomération (PAA) avait mis en place sur le quartier du Belvédère, une zone test de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte. Le bilan de cette expérimentation, présenté à ses habitants en Septembre 2022, a montré, et ce malgré une diminution des ordures ménagères de moitié, que la collecte en bacs roulants individuels n'est pas adaptée à notre territoire et induit en définitif des coûts de collecte importants.

Après un premier projet de changement de schéma de collecte sur le tri sélectif et la mise en place des nouvelles consignes de tri en 2019, la communauté d'agglomération s'est engagée en Juillet 2021 dans l'étude du tri à la source et du traitement des biodéchets ainsi qu'à l'instauration d'une tarification incitative, que l'expérimentation menée sur le quartier du Belvédère a permis d'alimenter. L'état des lieux, dressé dans cette étude, identifie une gestion des déchets complexe sur notre territoire en raison de l'hétérogénéité des modes de collecte.

La communauté d'Agglomération a également menée une campagne de caractérisation des ordures ménagères détaillant, par catégorie de déchets, le contenu des poubelles des habitants du territoire. Celle-ci précise que 34.4% des ordures ménagères auraient pu être déposés au tri sélectif. Sur l'année 2021, cela représentait près de 6 000 tonnes de déchets recyclables qui ont été enfouies.

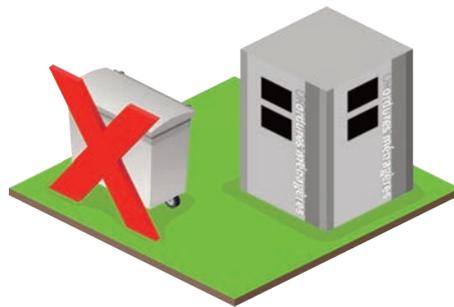


**TOUS LES DÉCHETS JETÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES SONT ENFOUIS AU CENTRE DE STOCKAGE DU BEYNON ET DE VALENSOLE SANS ÊTRE RETRIÉS.**

Au-delà de l'impact écologique et de l'héritage que nous laissons à nos enfants, ces déchets ont un coût important pour PAA et donc pour tous les habitants au travers du paiement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

## UN SEUL POINT POUR DÉPOSER TOUS LES DÉCHETS

Pour cela, comme nos voisins des communautés de communes Alpes Provence Verdon et de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, la Communauté d'Agglomération prévoit une collecte exclusive des ordures ménagères en colonnes, sur les points d'Apport Volontaire.



À compter de fin 2023, les modalités de collecte des ordures ménagères vont évoluer et s'appliqueront dans un premier temps sur les communes du secteur de la Moyenne Durance\* et sur la ville de Digne-les-Bains pour s'étendre ensuite progressivement à l'ensemble des communes de PAA en 2024. Sur Château-Arnoux-Saint-Auban, il est ainsi prévu le déploiement de 33 nouvelles colonnes d'ordures ménagères.

## 33 NOUVELLES COLONNES D'ORDURES ET AU TOTAL 2 POINTS D'APPORTS COMPLETS

**Objectif : toujours moins d'ordures ménagères résiduelles pour une meilleure maîtrise des coûts du service et pour moins d'enfouissement à Valensole (04) et au Beynon (Ventavon - 05), dont les capacités et les durées d'exploitation sont limitées.**

## VERS UNE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES PLUS VERTUEUSE

## DIMINUTION DES DÉCHETS ENFOUIS

Cette nouvelle organisation de collecte permettra de diminuer le volume de nos Ordures Ménagères résiduelles (OMr) car elle encourage le geste de tri. En effet, ce dispositif présente l'avantage que, sur chaque Point d'Apport Volontaire (PAV), les habitants trouveront l'ensemble des flux collectés (OMr, emballages, papiers, verre, complétement par les cartons sur certains points). Aussi, les colonnes seront équipées d'une trappe limitant la taille des déchets pouvant y être jetés et ainsi éviter des déchets volumineux qui dû être apportés en déchèterie. Les collectivités ayant franchi le pas ont pu constater une diminution du poids des ordures ménagères de 15 à 20%.

Cette nouvelle organisation permettra alors de traduire un engagement fort dans la transition écologique.

## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Ce dispositif présente également l'avantage d'améliorer significativement l'intégration paysagère des équipements de collecte et ainsi notre cadre de vie. Les nombreux bacs de regroupement, retirés de nos rues, feront place à des colonnes plus esthétiques.

La capacité importante (4m<sup>3</sup>) de ces colonnes destinées aux ordures ménagères permettra de diminuer le nombre de points de collecte, et ainsi de réduire la longueur des tournées. Les camions de collecte feront des arrêts moins fréquents, ne circuleront plus dans certaines rues et ce qui réduira aussi les gaz d'échappement produits.

## AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La suppression de la manipulation des bacs roulants et l'automatisation offre aux agents une amélioration des conditions de travail, en évitant les troubles musculo-squelettiques engendrés par la pénibilité de leurs missions.

Enfin, ce nouveau mode de collecte des ordures ménagères contribuera à une

**POUR EN FINIR  
AVEC L'ENFOUISSEMENT...  
TRIONS !**



meilleure maîtrise des coûts pour faire face à la forte hausse des coûts de traitement en enfouissement et de la taxe générale sur les activités polluantes.

La gestion des déchets représente un enjeu environnemental majeur mais également un défi économique et financier pour la collectivité et pour les habitants. Ce changement de mode de collecte de nos ordures ménagères implique un effort de chacun mais sera un premier pas vers une gestion plus vertueuse de nos déchets. Nous vous tiendrons informés des suites de ce projet, et d'ici là, **nous comptons sur la participation de tous afin de trier encore plus et encore mieux, et contribuer ainsi à la maîtrise des coûts et à l'amélioration de notre cadre de vie.**

Moyenne durée :  
96 PAV

131 colonnes OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)  
au total dont nouvelles 95 colonnes.

Château-Arnoux Saint-Auban :  
28 Points Apports Volontaires (PAV)  
36 colonnes dont 33 nouvelles OMR

**RÉUNIONS PUBLIQUES  
SUR LA PROBLÉMATIQUE DES DÉCHETS  
ET LA RÉAORGANISATION DE LA COLLECTE**

**Mardi 16 mai 18 h  
salle des fêtes à Château-Arnoux**

**Mercredi 31 mai à 18h  
salle joie et soleil à Saint-Auban**

René VILLARD  
Maire de Château-Arnoux-Saint-Auban  
Conseiller départemental  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Provence Alpes-Agglomération délégué aux déchets

**Les déchets : un défi commun  
à la portée de chacun**



## CASA 2020

### BUDGET 2023

ONZE pour cent. C'est l'augmentation totale sur les impôts fonciers.

Nous pensons que cette augmentation pourtant très importante, ne suffira pas à redresser suffisamment les comptes, si celle-ci n'est pas accompagnée d'économies.

Économies nécessaires, vitales si l'on veut pérenniser le budget et générer une épargne suffisante pour financer l'investissement.

Nous demandons dès cette année une concertation constructive et nécessaire avec les associations de la commune (subventions sur projet)

Nous demandons une diminution ou stabilisation du budget inflationniste du CCAS.

Nous demandons que les investissements soient fléchés vers les priorités de la population:

Une cantine à l'école de Font Robert (priorité)

Une maison de santé (priorité)

Comme nous l'avons exprimé lors du conseil, les augmentations sur le foncier seront importantes.

Pour un bon nombre d'habitants, 217 euros d'impôt communal en plus.

Nous ne sommes pas ici dans le 83 ou le 06, en bord de mer.

Ces maisons, beaucoup y ont travaillé durement pour les agrandir de leurs mains. Ils ont économisé pour faire les travaux, ils ont emprunté.

Pas des maisons de riche, mais des maisons de salarié, des maisons de retraité, avec pour beaucoup d'entre eux de petites retraites.

Ne pas mettre en place un plan d'économies, nous amènerait dans peu de temps à retoucher la fiscalité. Ce n'est pas supportable.

Ces décisions, diminuer les subventions, toucher au budget du CCAS, seront difficiles à prendre. Elles sont obligatoires si l'on veut continuer à garder notre autonomie de gestion et ne pas voir ces prérogatives transférées à Monsieur le Préfet.

Philippe BERTRAND.  
L'équipe CASA 2020

## DÉMOCRATIE CASA

### PROTÉGER LES BIENS COMMUNS

Le 5 avril, le conseil municipal a voté le budget de la commune pour 2023, ainsi qu'une hausse des taux des impôts fonciers. Les habitants de la commune qui sont propriétaires de leur logement, mais aussi les propriétaires de biens qui les mettent en location, vont donc payer un peu plus d'impôts. J'ai voté pour ce budget. Pourquoi ?

Depuis dix ans, l'État diminue très fortement l'argent distribué aux communes. Leurs moyens d'actions sont de plus en plus restreints. Comme toutes les collectivités locales, notre commune cherche à faire des économies. Même si je ne suis pas d'accord avec tous les choix de la majorité municipale, je constate que des efforts ont été engagés, notamment sur les économies d'énergie. Pourtant, lutter contre le gaspillage ne suffit pas : notre commune se retrouve dans une situation où elle doit soit réduire ses actions, soit augmenter ses impôts. Je préfère la seconde solution, car elle protège les biens communs plutôt que les biens individuels.

Dans ce budget, la somme allouée aux associations a été maintenue, et celle dédiée au CCAS a augmenté. Nous traversons une période tourmentée : les attaques se multiplient contre les biens communs, le service public, les droits sociaux, les cotisations collectives, toutes ces choses qui nous appartiennent à tous. Les luttes actuelles sur les retraites et sur l'eau en témoignent. Face au chacun pour soi qui nous est de plus en plus imposé, il est vital de continuer à construire de la solidarité.

### LES ASSOCIATIONS ONT BESOIN DE BUDGETS DE FONCTIONNEMENT

Avec ses bénévoles qui donnent de leur temps pour l'intérêt général, et ses salarié-es qui font souvent beaucoup plus que ce pour quoi ils et elles sont payés, le secteur associatif fait partie des biens communs. Lors du conseil municipal, il a été dit qu'il faudrait à l'avenir réduire certaines des subventions accordées, vérifier que les associations ont bien des « projets »... Bien-sûr, les associations qui demandent de l'argent public sont responsables de l'usage qu'elles en font. Mais j'ai rappelé que pour les associations aussi, les temps sont devenus durs. L'État a supprimé presque tous les budgets de fonctionnement : maintenant, il faut répondre à des appels à projets, sortes de concours qui créent une concurrence entre les associations. Chaque année, les bénévoles et les salarié-es doivent passer des jours (ou des nuits !) à rédiger des projets et faire rentrer leurs actions dans les cases de l'administration. Tout ce temps passé derrière un ordinateur les éloigne du terrain...

Il n'est donc pas souhaitable que notre commune s'inspire de la politique de l'État pour financer ses associations. Vérifier que l'argent est bien employé, oui. Mais raisonner uniquement en termes de projets, non ! Pour travailler dans la sérénité, les associations ont besoin de savoir qu'elles peuvent compter sur un budget de fonctionnement.

Lisa, pour Démocratie Casa

**Usages des services numériques : découvrez nos accompagnements individuels et nos formations en groupe pour vos premiers pas ou pour vous perfectionner.**

- Création d'adresse e-mail
- Démarches administratives
- Vente ou achat en ligne
- Téléconsultation
- Opérations bancaires
- Réseaux sociaux...



**Pauline LUC**, votre conseillère numérique présente à :

- **LA POSTE DE CHÂTEAU-ARNOUX**  
CHEMIN DU LAC - 04160 CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN  
les lundi, mercredi, et vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30
- **LA POSTE DES MÉES**  
RUE DE L'ANCIEN HÔPITAL - 04190 LES MÉES  
les mardi et jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

Pour toute information ou prise de rendez-vous : **07 88 75 92 67.**



**DERNIÈRE MINUTE**

**SIGNATURE DE LA CHARTE DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ**

Le développement des projets et l'amélioration permanente des services proposés à la population passent indéniablement par l'activité économique. La commune ainsi que la chambre de métiers et de l'artisanat de la région Provence-Côte d'Azur ont ainsi voulu renforcer leur partenariat.

Le Maire, René VILLARD et le Président de la chambre de niveau départemental Stephan FIGUIERE, ont signé la charte de soutien à l'activité économique de proximité vendredi 14 avril 2023 en présence d'acteurs locaux.

La charte se décline en quatre priorités. Faciliter la promotion auprès du consommateur des savoir-faire artisanaux locaux. Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune.

Favoriser le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la reprise d'entreprise pour maintenir l'activité économique de proximité.

Les commerçants, les artisans, dont certains étaient présents, méritent d'être accompagnés, d'être soutenus car ils contribuent grandement à la richesse de notre territoire.





# Fête du vélo de provence alpes agglo

Samedi 3 juin  
2023  
Entrée libre

Bourse  
aux vélos

De 10h  
à 18h

COL RÉSERVÉ  
DE PUIMICHEL

5 PARCOURS  
VÉLOS

Étangs des Salettes - Château-Arnoix-Saint-Auban

5 parcours VTT : VTTAE, Gravel, Enduro, All Mountain, Tour du Lac – Location VTTAE/VAE (10€)  
– Vélo de route : Col de Puimichel réservé aux cyclistes (9 h-12 h) – Atelier maniabilité –  
Atelier réparation – Bourse aux vélos – Conférence/débat : Ré-enchantons le vélo  
Manège à vélo – Vélo smoothie – Vélos rigolos – Stands, quizz et activités diverses – Food Truck

PARTENAIRES

provence  
alpes  
TOURISME  
DIGNE-LES-BAINS



DÉPARTEMENT  
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE  
VILLE DE  
CHÂTEAU-ARNOIX  
SAINT-AUBAN



Retrouvez  
le programme  
ici

